

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018



COBAS ^{IBA}



Communauté d'Agglomération
Bassin d'Arcachon Sud

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018



COBAS ^{IBA}



Communauté d'Agglomération
Bassin d'Arcachon Sud

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018





Des investissements structurants pour l'avenir

Trois dossiers majeurs ont marqué l'année 2018 :

Tout d'abord l'ouverture du Pôle Environnement. C'est un outil fabuleux, moderne, totalement adapté aux contraintes actuelles des agents qui y travaillent. C'est une véritable révolution pour les agents de la collecte et ceux des ateliers. Des bureaux clairs et fonctionnels, des espaces techniques totalement en phase avec la réalité et les contraintes des différents métiers. Ce nouveau Pôle permet une meilleure offre aux usagers et facilite la poursuite de nos actions en faveur de la préservation de l'environnement avec des espaces prévus pour les animations pédagogiques.

Le deuxième événement extrêmement important, **c'est la signature officielle le 21 mars des conventions de financement des travaux de l'A660 et de la RN250.** La répartition financière de cette opération se fait de la manière suivante :

Un premier emprunt auprès de la Caisse des Dépôts de 27,5 millions d'euros sur 40 ans, au taux de 1,75% dont 0,75% sont indexés sur le livret A.

Un deuxième emprunt de 27,5 millions d'euros sur 30 ans, au taux fixe de 2,22% auprès de la Banque Postale.

Nous profitons de taux d'intérêts historiquement bas, de conditions de financement extrêmement avantageuses qui nous permettent de lisser dans le temps cet investissement et d'engager des travaux que tout le monde attend depuis des décennies. Le remboursement annuel de ces emprunts s'élèvera à environ 2 200 000 € pour la COBAS, montant que notre Agglo peut tout à fait assumer.

L'enquête publique relative à l'amélioration de la desserte du Sud Bassin s'est déroulée d'août à septembre 2018 et a reçu un avis favorable des commissaires enquêteurs. Le Comité de Pilotage concernant l'amélioration de la circulation sur l'axe A660-RN250 s'est tenu le 26 octobre

au siège de la COBAS. Les services de l'Etat, le Département, les équipes techniques de l'Agglo et des mairies de La Teste-de-Buch et Gujan-Mestras étaient réunis autour de Monsieur le Sous-Préfet et des Maires pour faire un point d'avancement. Un planning de travaux a été présenté, ce qui a permis aux différents intervenants de coordonner leurs actions.

- La première étape sera le doublement de la RN250 entre le rond-point de La Hume et le rond-point de Bissérié. Les travaux environnementaux sont planifiés début 2019 et le doublement de ce tronçon se déroulera de mars à décembre 2019.

- A partir de l'automne, seront réalisés les aménagements paysagers ainsi qu'une piste cyclable le long de l'avenue de l'Europe.

- Deuxième étape, la partie A660 comprise entre le rond-point de Césarée et celui de La Hume. La phase préparatoire débutera à l'automne 2019 et les travaux s'échelonneront de janvier 2020 à juin 2021. Il s'agira de construire deux échangeurs en lieu et place des ronds-points actuels. Grâce aux ponts, les flux de circulation seront facilités et fluidifiés puisqu'il ne sera plus nécessaire de couper l'A660 pour aller du Nord au Sud. L'A660 servira uniquement à se déplacer sur l'axe Est Ouest.

Durant les 17 mois de travaux, les entreprises feront le maximum pour minimiser les nuisances et la circulation sera maintenue à 2 x 2 voies le plus longtemps possible, à savoir 10,5 mois sur 17.

Enfin, nous avons eu le plaisir d'inaugurer trois nouvelles écoles : Moulleau à Arcachon, Victor Hugo à La Teste et Delta au Teich.

Voilà trois dossiers qui portent l'ambition de notre Agglo. La COBAS est une Agglo d'investissements, et dote notre territoire d'équipements et d'infrastructures extrêmement structurants pour l'avenir.

Et ses investissements, l'Agglo les réalise dans un contexte budgétaire des plus solides. Rappelons que cette année encore, nous n'augmentons pas les taux de fiscalité. La trajectoire financière de la COBAS lui permet de réaliser tous les projets initiés dès le début du mandat sans avoir recours à la pression fiscale et nous en sommes fiers. »

Marie-Hélène DES ESGAULX
Présidente de la COBAS

LA PRÉSIDENTE



Marie-Hélène Des Esgaulx

LES VICE-PRÉSIDENTS



Jean-Jacques Éroles
Délégué à l'intercommunalité



Yves Foulon
Délégué aux Relations avec l'État



François Deluga
Délégué aux Relations avec la Région et le Département



Jacques Chauvet
Délégué aux Finances et à l'Administration Générale



Jean-Claude Vergnères
Délégué aux Travaux et Équipements Communautaires



Patrick Malvaes
Délégué aux Transports et Intermodalité



Jean Bernard Biébler
Délégué à l'Éducation et à la Formation



Xavier Paris
Délégué à l'Emploi, Développement Économique et Promotion du Territoire



Françoise Léonard-Moussac
Déléguée à la Solidarité Santé et Prévention



Bernard Lummeaux
Délégué aux Politiques Culturelles et Sportives Communautaires



Michèle Bourgoïn
Déléguée à l'Habitat et à la Cohésion Sociale



Thierry Maisonnave
Délégué à la Gestion des Déchets et à l'Environnement

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Jean-Paul Chansarel
Délégué aux Relations avec les Usagers de la COBAS



Suite au décès de Mr Chansarel, Patrice Beunard a pris ses fonctions après le Conseil Communautaire du mois de septembre 2018.



Dominique Ducasse
Délégué à l'Environnement et au Développement Durable



André Moustié
Délégué aux Sports et aux Relations avec les Clubs Sportifs



Cyril Socolovert
Conseiller délégué au Service Public de l'Eau

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Arcachon



Geneviève Bordedeбат



Martine Caussarieu



Eugène Cœuret



Yvette Maupilé



Maurice Granet

La Teste-de-Buch



Éric Bernard



Christine Charton



Christine Delmas



Monique Guillon



Grégory Joseph



Lauretta Lahon-Grimaud



Élisabeth Monteil-Macard



Patrick Davet



Brigitte Grondona



Pierre Pradayrol



Françoise Coineau

Gujan-Mestras



Sylvie Bansard



André Castandet



Évelyne Donzeaud



Annie Duroux



Tony Lourenço



Élisabeth Rézer-Sandillon



Sylviane Stome



Jean-Jacques Guignier

Le Teich



Valérie Collado



Philippe De Las Heras



Dany Fressaix

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

- Le territoire p 06
- Les compétences p 09

L'ACTIVITÉ 2018

- Les grands chantiers p 11
- La politique de développement économique p 15
- La formation p 20
- La collecte et le traitement des déchets p 25
- La gestion de l'eau p 29
- La politique de mobilité p 32
- La politique de l'habitat p 38
- La politique sportive p 40
- La politique culturelle p 42
- Le Contrat Local de Santé p 44
- La prévention et la solidarité p 46
- La jeunesse et l'animation - La vie sociale p 49
- Le centre de recueil canin p 51
- La fourrière automobile p 53
- La sécurité des établissements recevant du public p 55

LA POLITIQUE CONTRACTUELLE DU PAYS BASSIN D'ARCACHON - VAL DE L'EYRE

- Les actions 2018 p 57

L'ACTIVITÉ EN INTERNE

- Les ressources humaines p 61
- Les finances p 63
- Les affaires juridiques et la commande publique p 70
- La gestion de l'information p 73

LE TERRITOIRE



UN TERRITOIRE EXCEPTIONNEL ET PRÉSERVÉ



Situé à 50 kilomètres de la Métropole de Bordeaux, le Sud Bassin est bordé, au nord, par le plan d'eau du Bassin d'Arcachon et, à l'ouest, par l'océan Atlantique. Ce territoire unique et attractif possède un environnement naturel exceptionnel et un patrimoine culturel spécifique (forêt, ostréiculture, métiers de la mer...). L'Agglomération connaît, par ailleurs, une poussée démographique significative.

Le 7 décembre 2001, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS), qui regroupe les communes d'Arcachon, La Teste-de-Buch, Gujan-Mestras et le Teich, a succédé au District, créé en 1973.

La COBAS s'est dotée de nouvelles compétences afin d'améliorer les équipements et les services rendus à ses habitants.

Aujourd'hui, elle souhaite répondre, au quotidien, aux besoins et aux difficultés des habitants du Sud Bassin tout en préservant un développement équilibré et harmonieux du territoire.

Recensement de la population au 27 décembre 2017



	Superficie	Population (nombre d'habitants)
Arcachon	756 ha	11 188
La Teste-de-Buch	18 020 ha	26 493
Gujan-Mestras	5 399 ha	21 300
Le Teich	8 708 ha	7 835
COBAS	32 883 ha	66 816



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



En 2018, il est composé de 44 membres désignés par les Conseils Municipaux des quatre communes, à raison d'un représentant par tranche de 1 500 habitants.

- **Arcachon** : 8
- **La Teste-de-Buch** : 17
- **Gujan-Mestras** : 14
- **Le Teich** : 5



Arcachon



La Teste-de-Buch



Gujan-Mestras



Le Teich

LE BUREAU



Il est composé de 20 membres élus par le Conseil Communautaire dont :

- le Président,
- 12 Vice-présidents (dont les 3 maires),
- 4 Conseillers délégués.

LES COMMISSIONS



9 commissions thématiques

Lieux d'échanges entre les élus, elles sont présidées par un Vice-président ou le Président.

Elles sont facultatives et créées en fonction des compétences :

- Emploi, développement économique et promotion du territoire,
- Gestion des déchets et environnement,
- Travaux et équipements communautaires,
- Politiques culturelles et sportives communautaires,
- Habitat et cohésion sociale,
- Éducation et formation,
- Transports, déplacements et intermodalité,
- Finances et administration générale,
- Solidarité, santé et prévention.

9 commissions règlementaires

Conformes au Code Général des Collectivités Territoriales :

- Commission d'Appel d'Offres,
- Commission de Délégation de Service Public,
- Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées,
- Commission consultative des Services Publics Locaux,
- Commission de sécurité des Établissements Recevant du Public,
- Commission d'accessibilité aux personnes handicapées,
- Commission de Contrôle Financier,
- Commission Intercommunale des Impôts Directs,
- Eau potable.

LES COMPÉTENCES



LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



Développement économique

- Zones d'activités d'intérêt communautaire,
- Aéroport,
- Actions de développement économique,
- Pépinière d'entreprises,
- Agence de développement économique BA2E,
- Très Haut Débit.

Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT),
- Organisation des transports urbains,
- Transports scolaires.

Politique de la ville

- Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD),
- Insertion sociale,
- Animation locale,
- Accueil des gens du voyage : aire de grand passage de la COBAS.

Équilibre social de l'habitat

- Programme Local de l'Habitat (PLH),
- Actions en faveur du logement social.

Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES RETENUES PAR LA COBAS



- Collecte/élimination/valorisation des déchets,
- Eau/production et distribution,
- Assainissement (délégué au SIBA),
- Équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire,
- Voiries et parcs de desserte des équipements de la Communauté.

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES EXERCÉES PAR LA COBAS



Formation

- Centre de Formation des Apprentis,
- Atelier de Pédagogie Personnalisée,
- Formation Continue.

Éducation

- Construction et réhabilitation lourde des écoles maternelles et primaires.

Solidarité/action sociale/santé

- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH),
- Partenariat avec les associations liées à l'insertion (logement, mobilité),
- Contrat Local de Santé (CLS).

Emploi

- Rencontres de l'emploi,
- Mission Locale.

Sécurité prévention

- Commission de Sécurité des Établissements Recevant du Public,
- Commission pour l'accessibilité des personnes handicapées,
- Contingent d'incendie,
- Cofinancement des casernes de sapeurs-pompiers,
- Centre de Recueil Canin,
- Fourrière automobile.



LES GRANDS CHANTIERS



L'AMÉLIORATION DE LA DESSERTE DU SUD BASSIN PAR L'AXE A660/RN250



Le projet phare de l'Agglo est d'améliorer la circulation sur l'axe A660-RN250. Bien que l'axe A660 soit de la responsabilité de l'Etat propriétaire du foncier et que l'axe RN250 soit de la compétence du Département depuis la sortie Pyla, la COBAS a choisi de mettre en place une politique volontariste en finançant les études préliminaires et préalables à 100 % et les études post DUP à 50 %.

La phase de concertation concernant le tronçon compris entre le rond-point de Césarée et celui de Bisserié est intervenue du 9 janvier au 3 février 2017. Les esquisses ont été présentées à la population, par les services de l'Etat. Le 29 Novembre 2017 au siège de l'Agglo, Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS a signé, en présence des Maires et du Sous-Préfet, avec le Préfet de Région la convention de pilotage et de financement des travaux et ce fut une grande étape de franchie.

55 millions d'euros seront nécessaires pour réaliser deux échangeurs : l'un à Césarée, l'autre à La Hume et pour doubler la RN250 entre La Hume et le rond-point de Bisserié à La Teste-de-Buch, avec la création d'une bretelle de déboîtement et d'insertion sur l'avenue de l'Europe afin de desservir le pôle de santé et le centre commercial de La Teste-de-Buch.

Avant de se lancer dans ce grand projet, l'Agglo a consulté ses partenaires financiers et a très vite eu l'assurance que la Caisse des dépôts et Consignations financerait ce projet avec la Banque Postale suite à un tour de table financier sur une durée fixe de 40 ans. L'intervention de la Caisse des dépôts est importante, car cette dernière n'intervient que dans les grandes collectivités dont les finances et la trajectoire financière sont saines. Ce fut une vraie caution et une reconnaissance pour notre Agglo.

Ce financement a été adopté par les Conseillers Communautaires le 14 décembre 2017. C'est une grande fierté pour l'Agglo d'avoir su réunir une énorme majorité sur ce dossier, après un débat d'une grande clarté et d'un haut niveau.

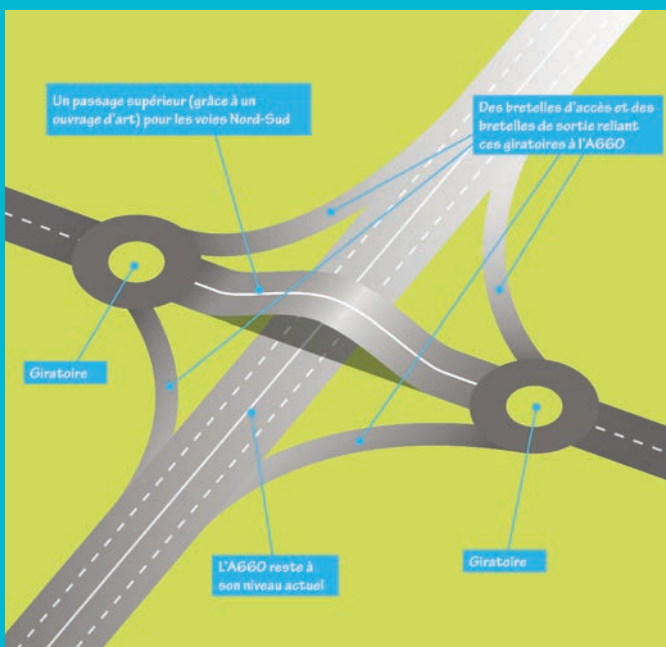


Le 21 mars 2018 a eu lieu la signature des conventions de financement des travaux de l'A660 et de la RN250.

La répartition financière de cette opération se fait de la manière suivante :

- Un premier emprunt auprès de la Caisse des Dépôts de 27,5 millions d'euros sur 40 ans, au taux de 1,75% dont 0,75% sont indexés sur le livret A.
 - Un deuxième emprunt de 27,5 millions d'euros sur 30 ans, au taux fixe de 2,22% auprès de la Banque Postale.
- Nous profitons de taux d'intérêt historiquement bas, de conditions de financement extrêmement avantageuses qui nous permettent de lisser dans le temps cet investissement et d'engager des travaux que tout le monde attend depuis des décennies. Le remboursement annuel de ces emprunts s'élèvera à environ 2 200 000 € pour la COBAS, montant que notre Agglo peut tout à fait assumer. C'est donc un investissement majeur de 55 millions € sur lesquels la COBAS récupèrera plus de 9 millions € de Fonds de Compensation de la T.V.A.

La première étape des travaux commencera début 2019. Il s'agira du doublement de la RN250 entre le rond-point de La Hume et le rond-point de Bisserié.



Amélioration de la desserte du Bassin d'Arcachon par l'axe A660/RN250



PÔLE ENVIRONNEMENT



Inauguration le 9 mars 2018.

7 millions €.

3 bâtiments pour une surface totale de 5 453 m².

Le nouveau Pôle Environnement se situe à côté de la déchèterie de La Teste, sur un terrain qui jouxte l'hippodrome. L'accès se fait par la route de l'aérodrome.

Ce projet est un dossier phare de la mandature, une priorité pour offrir de meilleures conditions de travail aux agents, garantir leur bien-être et améliorer encore leur sécurité. La compétence Collecte et Traitement des Déchets est une compétence majeure de la COBAS. Pour assurer au mieux ce service essentiel aux usagers, ce sont chaque jour 154 agents qui travaillent sur les différents sites de la COBAS pour collecter et valoriser les déchets. Cette mission requiert d'une part beaucoup de personnel mais aussi beaucoup de matériels et équipements divers qui sont entretenus par nos services. Il y a donc un besoin évident de place. Et ce matériel doit être non seulement entretenu correctement mais aussi abrité afin d'augmenter sa durée de vie.

Le nouveau Pôle Environnement de la COBAS est non seulement doté de bureaux et de salles de réunions mais aussi d'ateliers (mécanique, chaudronnerie, service travaux), de locaux communs, de hangars, de places de stationnement et d'une aire pédagogique de démonstration du compostage et jardin partagé.

Ce nouvel équipement regroupe au total 3 bâtiments pour une surface totale est de 5 453 m². La superficie donne une idée de l'envergure du projet !

Cet ensemble a été inauguré le 9 mars 2018. Le montant des travaux s'élève 7 millions €.

Il s'agit d'une très belle réalisation qui fait la fierté de l'Agglo.



INAUGURATION DE TROIS ÉCOLES



Le Moulleau à Arcachon : 80 enfants arcachonnais de la petite section au CM2 ont fait leur rentrée de septembre dans une école entièrement neuve. Le 8 novembre 2018, élus, enseignants, personnel municipal et familles étaient réunis pour l'inauguration.

Montant des travaux : 2 392 000 € HT

Nombre de classes : 4



Maternelle Victor Hugo à La Teste-de-Buch : 145 tout-petits Testerins ont découvert leur nouvelle école au mois de septembre. Ils ont fièrement participé à son inauguration le 8 décembre 2018.

Montant des travaux : 2 782 924 € HT

Nombre de classes : 5



Delta : La toute nouvelle école maternelle du Delta accueille 150 petits Teichois qui sont venus partager un moment festif pour l'inauguration le 17 novembre 2018.

Montant des travaux : 2 873 000 € HT

Nombre de classes : 5



RÉAMÉNAGEMENT DU ROND-POINT DE QUINCARNEAU



La COBAS s'est donnée comme préoccupation principale de faciliter, fluidifier et sécuriser les flux de circulation sur son territoire. En complément des travaux qui seront réalisés entre le rond-point de Césarée et le rond-point de Bissérié (deux échangeurs sur l'A660 et le doublement des voies sur la RN250), des aménagements routiers et cyclables vont être effectués sur la commune de La Teste-de-Buch, au niveau de Quincarneau.

C'est une opération d'envergure qui a commencé au mois d'octobre. Il s'agit d'importants travaux réalisés par le Conseil Départemental avec le concours financier de la COBAS à hauteur de 1 641 500 millions €, soit 67% du montant de l'opération. Cet investissement majeur pour l'Agglo s'inscrit dans une cohérence globale en faveur de l'amélioration générale des conditions actuelles de circulation sur les axes routiers majeurs de notre territoire.

Quatre phases de travaux sont prévues :

- Octobre à décembre 2018 : réaménagement du giratoire de Quincarneau à l'entrée de la ville,
- Décembre à janvier 2019 : création d'une voie verte et mise à double sens de la route qui part de Quincarneau en direction du Pyla,
- Fin janvier à mai 2019 : création d'un nouveau giratoire sur la RN250 permettant de réaménager les liaisons,
- Juin 2019 : création d'un shunt pour un accès direct vers Bordeaux.

TERRAINS DE TENNIS COUVERTS AU TEICH



Début des travaux des deux terrains de tennis couverts.

Montant des travaux : un million d'€.

Deux cours en résine, deux vestiaires de 22 m², des douches et des sanitaires. En complément, seront construits un club house de 65 m² avec un coin office bar de 13 m².



RÉHABILITATION DE LA SALLE DE SPORT DU LYCÉE DE LA MER



Mercredi 28 février 2018 a eu lieu l'inauguration de la salle de sport du lycée de la mer à Gujan-Mestras. Les travaux ont consisté en :

- la révision de l'enveloppe du bâtiment afin d'améliorer l'acoustique, la performance énergétique, l'éclairage naturel et artificiel,
- la réfection du système de chauffage,
- la transformation du vestiaire existant trop exigu en espace de stockage et en vestiaires enseignants,
- la création d'un local vestiaire correspondant aux effectifs. Ce dernier est désormais constitué de 4 salles ainsi que de douches et de sanitaires,
- la réfection du sol de la salle et du plateau sportif extérieur en enrobé ainsi que l'amélioration du système de drainage de la plate-forme.

Pour cette opération, d'un montant global de 1 789 426 € TTC, l'Agglo a reçu une participation financière du Département et de la Région. La Caisse des Dépôts a également accordé à la COBAS un prêt à taux zéro dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments.

PASSAGES SOUS VOIES DES COMMUNES DE LA TESTE DE BUCH ET DE GUJAN-MESTRAS



SNCF Réseau et la Région Nouvelle-Aquitaine ont sollicité la COBAS afin de réaliser des traversées de voies pour se mettre en conformité avec les exigences et norme d'accessibilité.

La collectivité n'ayant pas souhaité retenir le principe de passerelles aériennes, nuisances visuelles, a désiré que des passages sous voies soient l'option retenue.

Pour ce faire, la COBAS s'est engagée à financer les surcoûts des études et des investissements pour la réalisation de ces passages sous voies.

Les travaux ont débuté en 2016 et, malheureusement, pour des raisons techniques, ils n'ont pu être terminés en septembre 2017. Aussi, de nouveaux procédés ont été utilisés et les passages sous voies ont pu être mis en fonctionnement à l'automne 2018.



DES PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX (PEM) POUR AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS



Pour compléter sa politique volontariste en matière de mobilité, la COBAS développe la multimodalité et souhaite l'intégrer sur tous ses sites. L'objectif est de faciliter les échanges entre les divers modes de déplacements. Le pôle multimodal offre un aspect fonctionnel en lien avec une organisation de la ville qui redonne de l'importance à la gare. Parmi les objectifs : améliorer l'accessibilité des modes doux autour de la gare, favoriser les déplacements piétons avec des espaces réservés et une accessibilité aux quais facilitée, développer les échanges avec les transports urbains, intégrer la circulation et le stationnement des voitures, proposer des abris à vélos sécurisés et des bornes de recharge pour les véhicules électriques.

A ce titre, la COBAS a souhaité restructurer les 4 gares du territoire. A ce jour, les travaux autour du PEM d'Arcachon sont très avancés et il sera livré en juin 2019.

Le projet de la commune de La Teste est également bien avancé au niveau de l'étude mais des points majeurs de foncier avec la SNCF restent à travailler pour pouvoir envisager une phase « travaux ».

Le projet de la gare de Gujan-Mestras est, quant à lui, abouti car les travaux ont débuté en septembre 2018 pour une livraison en juin 2019.



Concernant le dossier de la gare du Teich, les travaux ont débuté en octobre 2018 et une livraison du PEM est prévue en juin 2019.



Ces 4 dossiers ont été pensés comme de vrais projets d'aménagement urbain car au-delà même de l'aménagement ce sont de vrais dossiers de création, réhabilitation et de dynamisation de quartiers qui sont souhaités.

TRAVAUX AVENUE DE L'AÉRODROME



L'Agglo a procédé à de gros travaux sur l'avenue de l'Aérodrome à La Teste-de-Buch. 1 800 000 € ont été investis par la COBAS pour réhabiliter, moderniser et adapter cette voirie très empruntée. Des places de stationnement ont été créées en face de la tour de contrôle et de part et d'autre de la chaussée, entre la sortie du nouveau Pôle Environnement et les Restos du Cœur. L'enrobé de l'intégralité de la chaussée a été refait et, point fort de ces travaux, une piste cyclable de 2,4 kilomètres (espace partagé piéton-vélo) a été créée depuis la route de Cazaux jusqu'au nouveau rond-point de la route de Sanguinet.

PISTES CYCLABLES



En matière d'aménagement de l'espace, la COBAS relève les défis de la mobilité grâce à un plan d'actions ambitieux et durable qui envisage les déplacements dans leur globalité sur les quatre communes.

La COBAS entend favoriser les mobilités actives en encourageant la pratique du vélo par la réalisation de pistes cyclables sécurisées.

Le but est que le vélo soit utilisé au quotidien, par exemple pour aller à son travail, faire ses courses ou encore pour aller chercher ses enfants à l'école mais aussi dans un but touristique.

Aussi, une densification du réseau cyclable a eu lieu afin de créer une véritable cohérence territoriale. Une programmation pluriannuelle de développement du réseau de pistes cyclables est privilégiée et prévoit un investissement d'environ 1 400 000 € par an pour les quatre communes.



Les réalisations 2018 :

La Teste-de-Buch : Boulevard de Biscarosse au Pyla

Ces travaux de réfection permettent aux cyclistes d'être en sécurité avant d'arriver à la dune du Pilat. Le tronçon mesure 705 mètres.

Le coût des travaux est de 258 499,05 € HT.

Le Teich : liaison de la rue de Boulange à la zone Technopôle

Ce prolongement de piste de 1.5 km permet d'atteindre une zone industrielle en plein développement.

Le coût des travaux est de 226 863,83 € HT.

Arcachon : la piste de l'Étrier

Ces travaux de réfection partielle ont été nécessaires sur cette piste très empruntée.

Le coût des travaux est de 29 499,78 € HT.

Gujan-Mestras : piste de la Barbotière 3^{ème} tranche :

La création de cette piste de 270 mètres de long permet de prolonger la piste existante.

Le montant des travaux est de 60 000 € TTC.



Gujan-Mestras : Allée du Muguet

Cette création de 330 mètres constitue un axe important de circulation qui mène à l'école Jules Ferry.

Le coût des travaux est de 100 955 € TTC.

Gujan-Mestras : rue de Lattre de Tassigny

Cet aménagement de 400 mètres de la rue Dejean Castaing à l'impasse Verlaine intègre un aménagement cyclable en continuité de la piste cyclable existante.

Le coût des travaux est de 110 400 € HT.

Gujan-Mestras : connexion échangeur Sud

En lien avec l'aménagement du futur échangeur cette nouvelle desserte permettra de densifier le maillage cyclable quasiment inexistant dans cette zone.

Le coût des travaux est de 124 238,40 € HT.

Marché de travaux de réfection :

Dans la continuité de 2017, les travaux de réfection du réseau de pistes cyclables se sont poursuivis.

Ces travaux ont été réalisés sur les quatre communes pour un montant de 41 765,11 € HT.

Le Teich : rue Saint Louis

Arcachon : glissières

Arcachon : purges

La Teste de Buch : avenue de l'aérodrome

Gujan-Mestras : passerelles avenue de Césarée

Marché de jalonnement cyclable :

Pour le confort des usagers, la collectivité a engagé depuis plusieurs années un véritable schéma de jalonnement des pistes cyclables optimisant l'accessibilité, la continuité et la complémentarité des circuits. Un programme sur 2018 a été engagé permettant de conforter l'engagement de ce schéma.

Une station de gonflage pour vélos gratuite a été installée à Gujan-Mestras dans le secteur des parcs de loisirs.

LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



LA FIBRE OPTIQUE À L'ABONNÉ : 2018, l'année de la concrétisation



L'ambition de la COBAS est de devenir une Agglomération innovante, attractive et à la pointe de la technologie. Elle souhaite offrir à ses entreprises un réseau numérique performant pour renforcer leur compétitivité. Le Très Haut Débit offre des capacités d'accès à internet supérieures à celles de l'ADSL, une meilleure qualité de services et une rapidité d'échange d'informations. Le Très Haut Débit est un outil indispensable pour l'avenir et pour le développement économique de notre Pays. La COBAS est le seul territoire de Gironde à avoir choisi un déploiement maximal de cette technologie dont bénéficieront tous les sites publics, économiques, touristiques, d'intérêt général.

7 Nœuds de Raccordement de Montée en Débit ont été mis en service sur les 4 communes permettant ainsi aux usagers concernés par des zones à très faible débit de pouvoir obtenir un débit très satisfaisant dans l'attente du déploiement de la fibre optique à l'abonné : FTTH (Fiber ToThe Home).

2018 a été l'année de concrétisation du programme de déploiement de la fibre optique. Il est prévu, en janvier 2019, la signature entre le Syndicat Mixte Gironde Numérique et la COBAS de la convention financière et technique permettant l'engagement des parties pour ce déploiement tant attendu.

Dès l'automne 2018, les premières études ont été engagées et les 4 communes ont pu, en partenariat avec les entreprises retenues, commencer à déterminer les emplacements des armoires de raccordement et prévoir les échéances de raccordement à l'abonné pour le début de l'été 2019.



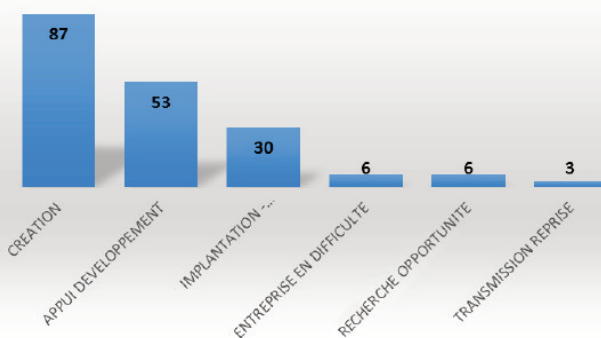
L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE BA2E : FACILITER, DÉVELOPPER, ACCOMPAGNER



L'Agence de développement économique BA2E a été créée, sous l'impulsion des 17 maires du Pays Barval. Cette structure est pilotée depuis par les 3 intercommunalités COBAS, COBAN et CdC Val de l'Eyre, avec l'objectif d'optimiser et de maîtriser le développement économique du territoire en proposant un guichet unique aux porteurs de projets et aux entreprises.

Bilan janvier-décembre 2018

Nature



- 185 entreprises/porteurs de projets accompagnés,
- 140 nouveaux contacts,
- 45 porteurs de projets/entreprises en suivi.

• Accompagnement création :

13 créations → 21 emplois concernés

• Implantation

3 nouvelles entreprises → 32 emplois concernés

• Mobilisation de subventions

297 937 € obtenus et 855 000€ de demandes en cours

• Mobilisation de prêts à taux 0% :

92 500 € obtenus sur 5 dossiers

Filière Nautique et Navale

- Avril 2018 : Lancement par la Région NA de la croissance bleue & du cluster nautique et naval,
- Participation aux groupes de travail Gouvernance & Promotion & Développement,
- Une campagne d'adhésion a eu lieu le 21 novembre à l'Atelier BA2E. Elle a réuni une trentaine de participants venus du Bassin et de Bordeaux,
- Accompagnement de quelques entreprises du Bassin qui portent le projet d'un « Pôle Refit -70m » et appui à l'établissement du dossier pour la réalisation d'une étude de faisabilité financée par la Région et les entreprises impliquées.



Filières innovantes

- Réseau "Innovez en Nouvelle Aquitaine" (ADI 265 partenaires)

Cible : Les Entreprises Potentiellement Innovantes (EPI) de 1 à 50 salariés.

Objectifs :

- Détecter les entreprises à fort potentiel,
 - Mobiliser les leviers d'accompagnement à l'innovation,
 - Piloter l'innovation via des écosystèmes territoriaux.
- BA2E devient référent territorial pour créer un club des ambassadeurs du territoire (ex. 2 entreprises innovantes/EPCI).

Communication : 2 cibles

Endogène

Expertise technique et du territoire :

- montage de projets,
- recherche de locaux,
- recherche de financement,
- réseau de partenaires...

→ Orienter, guider, faciliter, trouver

Exogène

2 arguments clés déterminent l'installation d'une entreprise

- Offre économique : Très Haut Débit,
- Infrastructure, Foncier/immobilier, .../...
- Cadre de vie :

« Sur le Bassin, c'est la belle vie ! »,

« C'est beau comme une carte postale ! ».

→ La Belle Economie

Perspectives & Objectifs 2019

1. Accompagner des porteurs de projets et entreprises aux différents stades de leur cycle de vie
 - Renforcer les liens avec nos partenaires,
 - Être à l'écoute des besoins des TPE.
 2. Structurer, animer et développer les filières de notre territoire
 - Nautique et Navale : COBAS,
 - Tourisme d'affaires : COBAS/COBAN,
 - Bois & Forêt : COBAN,
 - Numérique : CdC VAL DE L'EYRE,
 - Silver Economie : PAYS BARVAL/CODEV.
 3. Prospecter et installer de nouvelles entreprises
 - A ce jour, BA2E n'a pas fait de prospection exogène,
 - Définir une stratégie (secteur d'activités, filières, quelle plus-value attendue...).
- Cibler 1 à 2 salons stratégiques (BtoB)

LA COBAS AGIT POUR L'INNOVATION ET L'EMPLOI



L'animation du développement économique :

Pour répondre aux évolutions économiques de notre territoire, le Président de la COBAS a impulsé, à l'échelle du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, la création d'une Agence de développement économique (BA2E) en 2016. Sa mission est de garantir des conditions optimales d'accueil et de développement pour les entreprises du territoire et celles qui souhaitent venir s'implanter.

L'animation économique, l'accompagnement des entreprises, le suivi des implantations, la gestion de bases de données des disponibilités foncières bâties et non bâties sont réalisés par BA2E.

Soutenir les entreprises commerciales et artisanales

La COBAS est présente et soutient la dynamique commerciale et artisanale du territoire, grâce à la mise en œuvre de l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce (OCM). Cette opération a pour objectif d'inciter les actions collectives, et elle permet de mettre en place des aides directes aux entreprises. Pour notre territoire, la seule commune éligible à l'OCM était le Teich.

Ce programme porté par le Pays Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre (COBAS, COBAN, CdC du Val de l'Eyre) a débuté à la fin de l'année 2016 et s'est terminé à la fin du premier semestre 2018.

Challenge du jeune créateur

Comme chaque année, la COBAS a soutenu et a été partenaire du Challenge, concours réservé aux créateurs d'entreprise qui est organisé par le Club d'Entreprises DEBA au mois d'avril.

L'entreprise « ONA restaurant gastronomique Bio & Vegan » a reçu, cette année, le 1er prix (prix du public et prix d'Or).



LA PÉPINIÈRE EN ACTION



Après 9 ans d'activité, la Pépinière d'entreprises a déjà vu passer entre ses murs une trentaine d'entreprises. Elle accueille, à ce jour, 6 jeunes entreprises dans des secteurs aussi variés que l'architecture navale, la maîtrise d'œuvre avec logiciel BIM (modélisation des informations du bâtiment), la conception de kite de traction, la conception de bateaux hybrides, la surveillance par drone... Les entreprises accueillies sont de plus en plus tournées vers l'innovation, c'est une volonté politique.

La Pépinière d'entreprises propose, non seulement, un hébergement, mais surtout un accompagnement aux porteurs de projets. Une dizaine de sessions de formations et d'ateliers ont été organisés avec l'agence de développement économique BA2E et nos partenaires, sur différentes thématiques liées à la création et au développement des entreprises. Une petite centaine de porteurs de projets et chefs d'entreprises ont bénéficié de ces animations.

La Pépinière est un outil de développement économique essentiel dans le cadre du développement du territoire. Il est en lien avec les partenaires économiques tels que les Chambres consulaires, le Club d'Entreprises DEBA, BGE, Aquitaine Active...

L'EMPLOI



Encourager les synergies liées à l'emploi et à la formation professionnelle :

En recensant les besoins en matière de formation et en adaptant l'offre aux besoins des entreprises du territoire. Les synergies entre les entreprises, les relations entre les professionnels du tourisme et les saisonniers vont également être développées.

Soutenir l'emploi :

Notre collectivité, toujours soucieuse d'accompagner les personnes en recherche d'emploi, a mis en place une plate-forme locale : www.emploi.agglo-cobas.fr.

Dédiée à l'emploi, elle répertorie l'ensemble des annonces disponibles sur internet de notre territoire quel que soit l'employeur.

En plus de cette initiative, la COBAS a organisé ses 3^{èmes} rencontres de l'emploi en mars 2018.

LES CHIFFRES CLÉS 2018 DES RENCONTRES DE L'EMPLOI



- 1 008 visiteurs (en 2017 : 1 200),
- 39 exposants partenaires (2017 : 30),
- 3 ateliers thématiques,
- 75 employeurs ont répondu à l'invitation de Pôle Emploi (hausse : 60 en 2017),
- 430 offres d'emploi disponibles (400 en 2017) :
 - 40% en hôtellerie-restauration (surtout en cuisine et en réception),
 - 35% en service aux personnes,
 - 15% en commerce,
 - 10% en industrie, transport et divers.

LES CHIFFRES CLÉS 2018 DU JOB DATING



- 225 visiteurs (247 en 2017),
- 27 entreprises présentes (15 en 2017) réparties dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration et des services à la personne,
- Des entreprises très satisfaites de cet événement.

JOB DATING THEMATIQUES



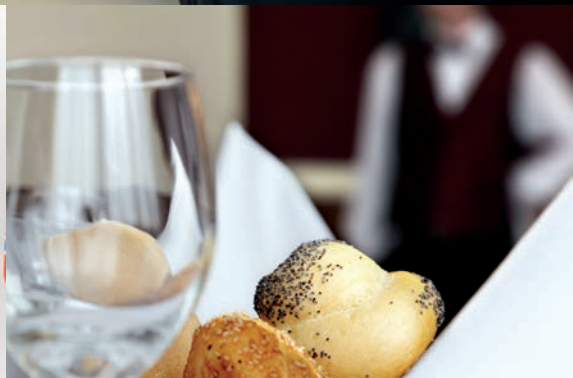
DATING de l'EMPLOI le 9 octobre 2018 axé sur les métiers de la fibre optique et de l'intérim en partenariat avec BA2E, Pôle Emploi et la Mission Locale.

- Dating sur les métiers de la fibre optique : à la demande de l'entreprise SPIE qui offrait une trentaine de postes à pourvoir de suite. 80 personnes sont venues,
- Dating Intérim : 45 visiteurs pour 10 agences d'intérim avec des postes pourvus de suite et des contrats signés dans la semaine.



L'ACTIVITÉ 2018

LA FORMATION



En 2018, ce sont plus de 1 000 personnes formées dont 32 % au CFA, 43 % à l'APP et 28 % en Formation Continue. Un effectif qui confirme le rôle de BASSIN Formation sur son territoire et l'engagement de la COBAS et de ses nombreux partenaires. Par la diversité de son offre, par les différentes filières professionnelles auxquelles elle s'adresse et par la multiplicité des dispositifs concernés, BASSIN Formation touche un très large public composé de jeunes, moins jeunes, salariés, demandeurs d'emploi de 15 ans à près de 60 ans.

2018, c'est

- La poursuite des marchés PRF en cours avec la Région N-A à l'APP avec les Compétences Clés, et en Formation Continue avec les actions de formation aux Métiers de la Vente en partenariat avec INSUP,
- le développement des parcours individuels en Formation Continue,
- la première session d'examen des CAP Auchan et la mise en place de la 2^{ème} promotion,
- une légère baisse des effectifs entrants en apprentissage,
- notre engagement à développer de nouvelles ressources et partenariats avec une collecte de Taxe d'Apprentissage record.

Cette année 2018 à BASSIN Formation est faite de continuités apparentes et de nombreux changements résultant d'évolutions internes et de contextes externes, de l'économie, l'emploi, des réformes, des politiques publiques et de sollicitations nouvelles.

L'effort de maintien et de développement d'une activité diversifiée est exigeant pour une organisation telle que la nôtre. Cela demande une réactivité et une capacité d'ingénierie permanente. C'est la spécificité de BASSIN Formation et c'est un véritable atout pour un organisme de formation.

BASSIN Formation assure un service de proximité sur une offre de formation et de services pour les entreprises et les habitants du territoire. La structure propose aussi, en complément, des particularités qui s'adressent à des acteurs économiques d'un territoire plus large comme peut l'être le Pays Barval et le nord des Landes et ce, dans une logique économique et démographique territoriale, un bassin d'emploi tel qu'appréhendé par les acteurs de l'emploi comme Pôle Emploi et la Mission Locale.

Enfin, 2018 est l'année annonciatrice d'une réforme sans précédent de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Annoncée en février puis promulguée en décembre, la « loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel » prépare un bouleversement du tissu et des pratiques des acteurs qui s'étalera sur plusieurs années avant de trouver une nouvelle stabilité. Il importe devant cet horizon de contenir au sein de BASSIN Formation les qualités qui permettront d'accueillir ces changements et de poursuivre son développement au service du territoire.

CFA - FORMATIONS EN ALTERNANCE JEUNES 16-25 ANS (APPRENTISSAGE ET CONTRAT PRO)

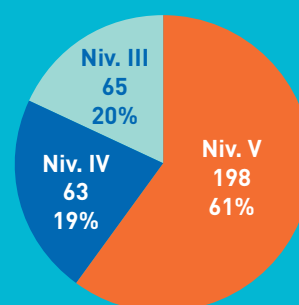


Effectif : 326 jeunes dans 7 filières de formation dont 283 apprentis(e)s.

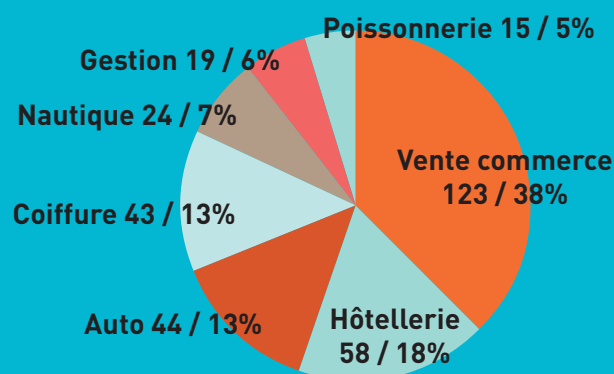
Après une croissance de 17 % en 2017, la rentrée 2018 marque le pas.

Si les formations préparant au CAP se maintiennent et celles du BTS augmentent, la baisse et la fragilité sont marquées sur les BAC Pro.

Niveau de formation des 326 alternants



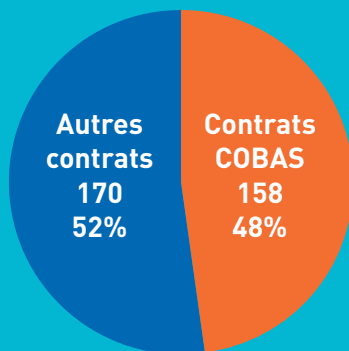
Filières professionnelles



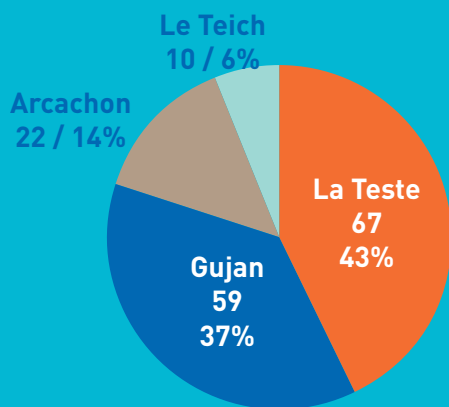
Le CFA COBAS est l'un des rares à avoir une mixité quasi parfaite entre filles et garçons (49 % de filles contre 51 % de garçons).



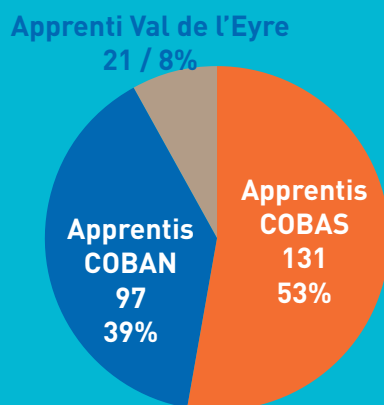
Contrats sur territoires COBAS



Villes / 158 contrats sur COBAS



Effectif sur Pays BARVAL



Examens (session juin 2018)

Les résultats de la promotion restent globalement satisfaisants et sans grande surprise, malgré quelques accidents avec un taux de réussite global de 81% soit 119 admis sur 160 inscrits et 146 présentés. (Rappel 2017 : 80% 117 admis sur 160 inscrits et 148 présentés).

Niveau V CCAP + MC : 86% 79 admis sur 92 présentés dont 87% en CAP.

- CAP Coiffure : 55% (Rappel 2017 : 87,5 %)
 - CAP Cuisine : 100% (Rappel 2017 : 74%)
 - CAP Restaurant 86% (Rappel 2017 : 100%)
 - CAP Employé Vente : 100% (Rappel 2017 : 92%)
 - CAP Maintenance Navale : 100% (Rappel 2017 : 100%)
 - CAP Maintenance Auto : 76% (Rappel 2017 : 100%)
 - CAP Poissonnier : 83% (Rappel 2017 : 90%)
- Mention Complémentaire Coiffure : 71,5% (Rappel 2017 : 71,5%)

Niveau IV BAC Pro : 84% - 31 admis sur 38 inscrits et 36 présentés. (Rappel 2017 : 86%)

- BAC Pro Commerce : 82% (Rappel 2017 : 75%)
- BAC Pro MVA : 67% (Rappel 2017 : 100%) - BAC Pro Nautique : 100% (Rappel 2017 : 100%) - Bac Pro PET : 100%

Niveau III BTS : 66% - 19 admis sur 29 inscrits et présentés. (Rappel 2017 : 55,5%).

- BTS AG : 60% (Rappel 2017 : 40%)
- BTS NRC : 71% (Rappel 2017 : 33%)
- BTS MUC : 67% (Rappel 2017 : 70%)



Taxe d'Apprentissage

Une très belle récolte, cette année encore, grâce à la notoriété du CFA mais aussi à la démarche de collecte mise en place auprès des entreprises et des branches professionnelles du territoire mais aussi de tout le territoire national. La Taxe d'Apprentissage représente près de 25% des recettes du CFA et 16 % de BASSIN Formation pour un montant de 429 000 € en 2018.

Valorisation des apprentis par leur participation à différents concours

Olympiades des Métiers : La médaille d'Or régionale, attribuée en mars à Bordeaux, à un Apprenti de BAC Pro Poissonnier Ecailler Traiteur du CFA a permis à ce dernier de concourir à la finale nationale à Caen et de revenir avec la médaille d'Or nationale, fruit de son travail personnel et de l'accompagnement de ses formateurs.

MAF : De nombreuses médailles également au Concours Régional des Meilleurs Apprentis de France Poissonnerie, dont 2 en or, et, donc, un accès à l'épreuve nationale. Là aussi, et pour la première fois, 2 lauréats du Meilleur Apprenti de France.

La cérémonie de remise des diplômes à l'Hippodrome de La Teste-de-Buch

La Présidente, les Conseillers communautaires et les formateurs ont pu remettre à de nombreux lauréats leur diplôme dans le magnifique cadre de la salle de l'Hippodrome du Béquet mise à disposition par le Maire de La Teste-de-Buch et Vice-Président de la COBAS. Un moment de fierté pour tous ces jeunes entourés de leurs proches, de leur famille et des employeurs présents.

ATELIER DE PÉDAGOGIE PERSONNALISÉE (APP)



L'activité de l'APP BASSIN Formation COBAS en 2018 :

- **Marché Compétences Clés – le marché 2017-2019**
Nous avons concouru et obtenu un nouveau marché Compétences Clés qui couvre la période d'octobre 2017 à septembre 2019. Le partenariat pour ce nouveau marché a sensiblement changé. Le Centre Social Le Roseau, situé à Biganos, intervient sur les savoirs de base. BASSIN Formation intervient, en plus de La Teste-de-Buch et Andernos-Les-Bains, à Belin-Beliet pour couvrir le territoire. Ce marché compte 71 400 heures dont 47 040 heures seront assurées par BASSIN Formation sur trois sites.
- L'activité liée au développement des prestations certifiantes a sensiblement augmenté auprès des demandeurs d'emploi et des salariés.

Sur l'année, 436 parcours ont été suivis ce qui représente 34 205 heures de formation, soit un parcours moyen de 78 heures (une baisse de 19% par rapport à 2017).

Public / parcours accueilli

- Demandeurs d'emploi : 348 soit 80%
- Salariés : 66 soit 15%
- Contrats aidés : 9 soit 2%
- Autres statuts (dont les particuliers) : 13 soit 3%

Résultats Tests, Examens

- Unités de l'Union Professionnelle : 39 unités présentées pour 19 candidats, 26 réussites
- 4 titres ASCA (Assistant de Comptabilité et d'Administration) ont été validés
- CLÉA : 14 ont été validés
- PCIE : 5 personnes l'ont obtenu
- Examens : BTS NRC et MUC : 2 réussites (anciens apprentis qui se représentaient aux examens)
- Concours : Pompier : 2 échecs - Surveillant pénitencier : 1 réussite - Adjoint de sécurité 2 réussites aux écrits mais échec aux tests de personnalité
- Sélections : Educateur spécialisé : 1 échec – Marine Nationale : 1 réussite – BP JEPS : 2 réussites – Ambulancier : 1 réussite – EF AFPA : 1 réussite



FORMATION CONTINUE



257 stagiaires accueillis et formés en 2018

53 demandeurs d'emploi qualifiés aux métiers de la vente dans le cadre du marché conventionné avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

En partenariat avec l'INSUP de Biganos, 53 demandeurs d'emploi ont suivi une formation qualifiante préparatoire aux métiers du commerce avec un taux de 100% de réussite à l'obtention des titres professionnels du Ministère du Travail « Employé de commerce » et « Vendeur Conseil en Magasin », avec un taux d'insertion de 80% dans les 6 mois qui ont suivi la formation.



94 jeunes de - de 26 ans en Contrat de professionnalisation

94 jeunes dont 17 pour le Brevet Professionnel Coiffure et 77 pour les BTS MUC et NRC ont été accueillis à BASSIN Formation pour préparer leur diplôme dans le cadre de l'alternance.

17 Parcours Individuels qualifiants et certifiants dans le commerce, la poissonnerie, l'hôtellerie restauration, la coiffure et la gestion

17 stagiaires ont bénéficié d'un parcours individualisé de formation pour des projets de reconversion pour préparer des CAP Poissonnier, CAP Cuisine, CAP coiffure, BTS Assistant de Gestion et CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) Commis de cuisine, Employé de Commerce, Vendeur Marée, Vendeur Charcuterie.

90 salariés d'entreprises ont suivi une action de perfectionnement

Avec 57 stagiaires formés aux normes d'hygiène (HACCP) et 16 pour le permis de former (formation obligatoire pour toute entreprise accueillant un alternant), le secteur de l'hôtellerie-restauration est fortement représenté. 17 salariés d'entreprises ont, par ailleurs, bénéficié de formation en management et négociation commerciale.

Une nouvelle promotion de 16 salariés AUCHAN pour le CAP Poissonnier

Le groupe AUCHAN France a renouvelé sa confiance en nous sollicitant pour la formation et la préparation de 16 salariés au CAP poissonnier. Les 12 salariés formés en 2017 ont tous obtenu leur CAP.

Expérimentation d'une Action de Formation en Situation de Travail (AFEST) confiée par le FAFIH

BASSIN Formation a été sollicité par le FAFIH pour la mise en œuvre à titre expérimental d'une action de formation en situation de travail, nouvelle modalité de qualification, très attendue dans la nouvelle réforme, où la formation et la qualification des salariés se font essentiellement en entreprise avec l'accompagnement du centre de formation. 2 demandeurs d'emploi se sont portés volontaires pour la préparation avec succès du CQP Serveur en restauration. Ils ont été accueillis et formés par les restaurants le Bistrot Gourmand et la Féria de Gujan-Mestras.

Lancement des accompagnements VAE

Au cours de cette année, BASSIN Formation a initié ces premiers accompagnements à la Validation des Acquis de l'Expérience en sous-traitance du centre de formation Beauséjour dans le cadre d'un marché public.



L'ACTIVITÉ 2018

LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS



PRÉSENTATION GÉNÉRALE



- 66 816 habitants permanents en 2018 (population légale INSEE 2015, en vigueur au 1^{er} janvier 2018).

Services en régie pour la collecte des déchets en porte-à-porte, la gestion des déchèteries, le garage, le centre de transfert, le centre de valorisation et le transport de certains flux de déchets.

BILAN DE L'ANNÉE 2018



- Emménagement dans les nouveaux locaux du Pôle Environnement au cours du 1^{er} trimestre 2018 ;
- Adoption du nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de la COBAS pour la période 2018-2023 ;

- Développement de nouvelles filières de valorisation des déchets au centre de valorisation du Teich et acquisition de matériel d'exploitation plus performant ;
- Réalisation des travaux de mise aux normes des installations opérationnelles ;
- Lancement du challenge « Famille presque zéro déchet »
- Lancement d'une étude sur la réhabilitation de la déchèterie de La Teste-de-Buch ;
- Acquisition de matériel de collecte : 2 bennes à ordures ménagères (BOM), 1 mini-benne et 1 polybenne ;
- Poursuite du développement de la collecte en conteneurs enterrés ou semi-enterrés, avec la mise en place en 2018 de 12 nouvelles bornes, ce qui porte le parc actuel à :
 - 65 colonnes enterrées ou semi-enterrées pour le verre,
 - 30 colonnes enterrées ou semi-enterrées pour les ordures ménagères résiduelles,
 - 18 colonnes enterrées ou semi-enterrées pour les déchets recyclables.

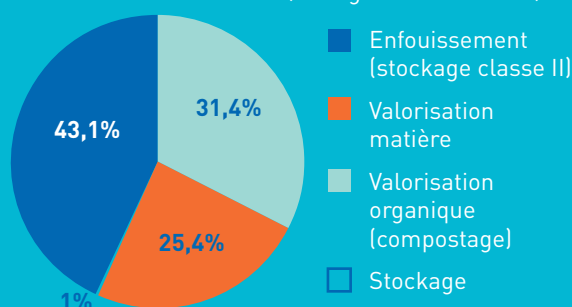


RÉPARTITION DES TONNAGES TRAITÉS PAR LA COBAS PAR FILIÈRE (HORS GRAVATS ET INERTES)



- Valorisation matière : 25,4%
- Valorisation organique (compostage) : 31,4%
- Enfouissement (stockage classe II) : 43,1%
- Soit un taux de valorisation global (hors gravats et inertes) de 56,9%.

Répartition des tonnages traités par la COBAS par filière de traitement (hors gravats et inertes)



Soit un taux de valorisation global (hors gravats et inertes) de **56,9 %**.

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS COLLECTÉES ENTRE 2017 ET 2018



Augmentation des tonnages de déchets ménagers entre 2017 et 2018, avec :

- Une faible augmentation des tonnages d'ordures ménagères résiduelles (OMr) collectés en porte-à-porte, observée tout au long de l'année (+ 0,5%), se traduisant par une baisse des quantités d'OMr collectées par habitant (- 6,7 kg/hab.),
- Une légère augmentation des tonnages d'emballages recyclables (+ 0,3%), avec une baisse des performances de collecte (- 1,6 kg/hab.),
- Une augmentation des tonnages du verre (+ 5,6%) avec une augmentation des performances de collecte (+ 1,2 kg/hab.),
- Une diminution des tonnages de déchets de jardin collectés en porte-à-porte (- 2,3%) et une baisse des performances de collecte (- 6,3 kg/hab.),
- Une augmentation des tonnages de déchets collectés en déchèteries (+ 1,6%) mais une baisse des performances de collecte (- 1 kg/hab.).

Augmentation du total des déchets traités par la COBAS (+ 2,4%) entre 2017 et 2018 (+ 2 270 tonnes) qui s'explique notamment par la croissance démographique (+ 1,7% entre 2017 et 2018) et l'augmentation des tonnages de déchets assimilés (déchets des professionnels et des collectivités) : + 9% (1 804 tonnes).

Total déchets traités par la COBAS : 89 791 tonnes

Déchets des ménages - Porte-à-porte	OMR et assimilés dont redevance spéciale : 15 395 tonnes		
	Emballages recyclables : 5 430 tonnes	31 072 tonnes	35%
	Bio-déchets : 10 247 tonnes		
Déchets des ménages	Déchèteries : 24 243 tonnes		
	Déchèteries et points d'apport volontaire Verre : 3 645 tonnes	27 888 tonnes	31%
Déchets assimilés	Redevance spéciale : 8 942 tonnes (déchets collectés en mélange avec les OMr)		
	Professionnels : 16 814 tonnes	30 831 tonnes	34%
	Déchets municipaux : 5 075 tonnes		

LES PRINCIPAUX CHIFFRES CONCERNANT LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS :



- Ordures ménagères résiduelles et assimilées : **24 337 tonnes**
- Emballages recyclables : **5 430 tonnes**
- Verre : **3 645 tonnes**
- Biodéchets et déchets de jardin (en porte-à-porte) : **10 247 tonnes**
- Apports en déchèteries : **24 243 tonnes**



Compte administratif 2018

Fonctionnement

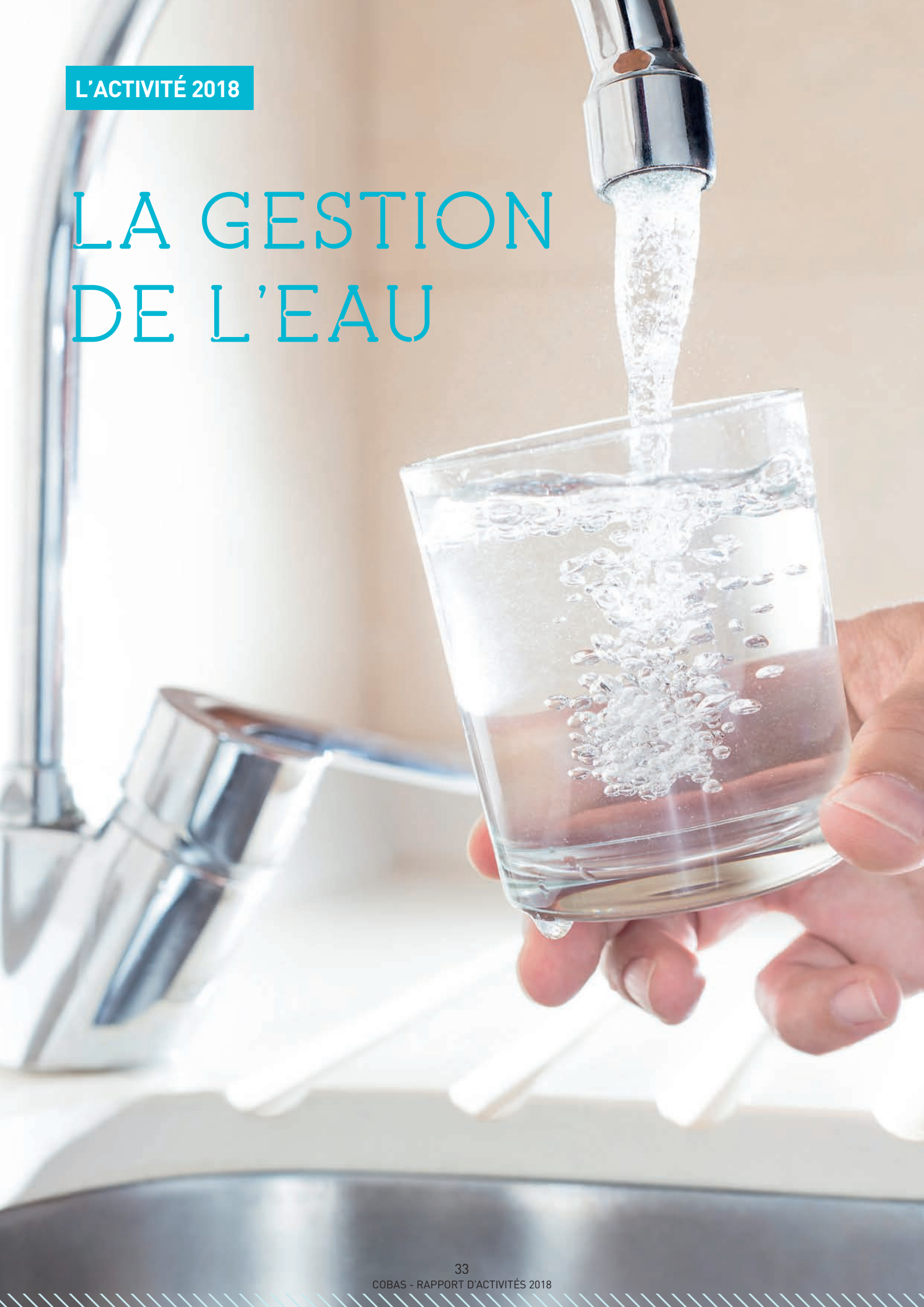
Total dépenses réelles	13 784 111 €	Total recettes réelles	17 234 197 €
Autofinancement	1 182 128 €	Opérations de transfert	180 111 €
Total des dépenses	14 966 239 €	Total des recettes	17 414 308 €
Excédent de fonctionnement	2 448 068 €		

Investissement

Total dépenses réelles	4 203 844 €	Total recettes réelles	4 655 995 €
Opérations de transfert	180 111 €	Autofinancement	1 182 128 €
Opérations patrimoniales		Opérations patrimoniales	
Total des dépenses	4 383 955 €	Total des recettes	5 838 124 €
Investissement	1 454 169 €		

Total des dépenses de l'exercice	19 350 194 €	Total des recettes de l'exercice	23 252 431 €
Excédent de l'exercice 2018	3 902 237 €		

LA GESTION DE L'EAU



DESCRIPTION DE LA FILIÈRE ET DES INSTALLATIONS



- Plus de 43 796 abonnés, 66 816 habitants desservis,
- 5 780 964 m³ d'eau consommés dans l'année,
- 10 installations de production d'une capacité totale de 37 816 m³ par jour avec 11 forages profonds et une prise d'eau dans le lac de Cazaux-Sanguinet,
- 11 stations de pompage et de surpression,
- 691 kilomètres de canalisations et 224 kilomètres de branchements.

QUALITÉ DE L'EAU



Effectif au 31 décembre 2018

Liaison du service à un laboratoire accrédité **oui**

Taux de conformité des prélèvements
microbiologiques ARS **100%**

Taux de conformité des prélèvements
physico-chimiques ARS **100%**

AVIS SANITAIRE GLOBAL RÉALISÉ PAR L'AGENCE RÉGIONALE DE LA SANTÉ AQUITAINE



Bactériologie et physico-chimie :

100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.



TAUX DE RENDEMENT DE LA RESSOURCE



Rendement net d'utilisation :

(volume consommé total)

(volume produit)

= rendement du réseau

83,5%



Les travaux neufs réalisés par la COBAS en 2018 :

Commune	Lieu de l'installation	Description
RÉSEAUX ET BRANCHEMENTS		
ARCACHON	Boulevard du Maréchal Leclerc (phase 2)	Renouvellement de 660 ml de canalisation en fonte DN 200 mm et réhabilitation de 26 branchements
ARCACHON	Allée Florida	Renouvellement de 155 ml de canalisation en PVC DN 110 mm et réhabilitation de 10 branchements
LE TEICH	Chemin des Bordasses	Renouvellement de 320 ml de canalisation en PVC DN 110 mm et réhabilitation de 20 branchements
LA TESTE-DE-BUCH	Avenue du Général de Gaulle	Renouvellement de 1 800 ml de canalisation en fonte DN 250 mm et réhabilitation de 106 branchements
LA TESTE-DE-BUCH	Rue du 14 Juillet	Renouvellement de 500 ml de canalisation en PVC DN 160 mm et réhabilitation de 55 branchements
LA TESTE-DE-BUCH PYLA-SUR-MER	Avenue des Mimosas	Renouvellement de 290 ml de canalisation en fonte DN 100 mm et réhabilitation de 20 branchements
LA TESTE-DE-BUCH	Rue de L'aiguillon Impasse Michelet	Renouvellement et extension de 480 ml de canalisation en fonte DN 100 mm et réhabilitation de 40 branchements
GUJAN-MESTRAS	Rue Pasteur	Renouvellement de 500 ml de canalisation en PVC DN 110 mm et réhabilitation de 62 branchements
GUJAN-MESTRAS	Rue de l'Or	Renouvellement de 550 ml de canalisation en fonte DN 200 mm et réhabilitation de 70 branchements
GUJAN-MESTRAS	Rue Daubric - PEM GARE	Renouvellement de 500 ml de canalisation en fonte DN 150 mm et réhabilitation de 31 branchements
GUJAN-MESTRAS	Av. du Maréchal de Lattre deTassigny (rue du port /Allée Verlaine)	Renouvellement de 500 ml de canalisation en fonte DN 200 mm réhabilitation de 50 branchements

Renouvellement de 6 255 ml de canalisation et réhabilitation de 490 branchements.

LA POLITIQUE DE MOBILITÉ



TRANSPORTS URBAINS



Les faits marquants 2018 :

- Participation au salon de l'emploi en mars et mise en place d'un coupon de gratuité pour les visiteurs.,
- En avril :
 - Balade des 7 ports à Gujan-Mestras.
 - Mise en place de la période printemps sur le réseau dès la première zone de vacances.
 - Mise en place de l'avenant 5 pour les lignes 5 et H.
 - Livraison de 3 véhicules Véhixel et location d'un Heuliez 317.
- En juin :
 - Création d'une fiche horaire estivale « Destination plages » regroupant les lignes 1, 2, 6 et Dune Express.
 - Début du renfort de personnel en boutique pour les renouvellements de Pass Jeunes.
- En juillet :
 - Recalage de la ligne Dune Express le matin pour une meilleure attractivité.
 - Mise en place d'une boutique mobile en gare d'Arcachon et sur le site de La Dune durant tout l'été.
- En septembre :
 - Mise en place d'un car en doublage à 16h à Henri Dheurle.
 - Mise en place d'un doublage 3-26 sur le secteur de La Teste-de-Buch le matin en direction des lycées.
 - Mise en place de l'offre intermédiaire sur le réseau (idem printemps).
- Mise en place, en octobre, de la période hiver sur le réseau.
- En décembre :
 - Refonte de l'exploitation en raison des changements d'horaires de la ligne SNCF.
 - Fêtes de fin d'année en partenariat avec les Restos du Cœur.

Le réseau 2018 reprend l'ensemble des lignes 2017 définies lors de la DSP en 2015 et les ajouts liés aux avenants 4 et 5. Certaines lignes sont modifiées soit à la demande de l'autorité délégante, soit par des demandes des clients ou encore sur proposition du délégataire.

DU NOUVEAU SUR LE RÉSEAU BAÏA Dès le 8 avril 2018



- Passage aux horaires d'été
- la ligne 1 fonctionne 7 jours sur 7 jusqu'aux plages océanes
- **Modification du circuit de la Navette H :**
Gare de La Teste-de-Buch → Plaine des sports → Parc d'Activités du Pays de Buch → Cazaux
Nouveauté : Desserte renforcée du Parc d'Activités du Pays de Buch, des Restos du Cœur, du Pôle Environnement de la COBAS, et du centre commercial des Océanides (côté Alinéa).
- **Modification du circuit de la Ligne 5 :**
Pôle de Santé → Golf de Gujan-Mestras → Parc d'Activités du Pays de Buch → Parc de Loisirs → Médiathèque → Gare du Teich → Gare de Biganos
Nouveauté : Dessert désormais les quartiers du Golf de Gujan-Mestras et la Forge, l'aérodrome, les Restos du Cœur, le Pôle Environnement de la COBAS, le Parc d'Activités du Pays de Buch et le centre commercial des Océanides.
- **Lancement de l'application My Bus – Bassin d'Arcachon**
 - Appli mobile gratuite disponible sur Android et IOS
 - Retrouver tous les horaires
 - Se géo localiser et calculer son itinéraire
 - Acheter son titre de transport et le valider avec son téléphone



DESTINATION LA DUNE DU PILAT ET LES PLAGES OCÉANES !

1

**GARE D'ARCACHON
DUNE DU PILAT
PLAGES OCÉANES**

**DU
EXPRESS**

**GARE D'ARCACHON
BD DU PYLA
DUNE DU PILAT**

2

**GARE DE LA TESTE
DUNE DU PILAT
PLAGES OCÉANES**

6

**GARE DU TEICH
GUJAN-MESTRAS
PLAGE OCÉANES**

Dès juillet 2018 DUNE Express



Création de la ligne « DUNE Express » opérationnelle du 2 juillet au 2 septembre, du lundi au dimanche.



Nouvel itinéraire estival de la navette E



• L'année dernière, une ligne E avait été expérimentée sur la commune de Gujan-Mestras. Afin de conforter sa vocation touristique, la ligne E est à nouveau proposée durant l'été 2018, avec un nouveau tracé. La nouvelle Navette E a pour vocation de relier les campings de Gujan-Mestras et de la Hume l'été vers la gare, les places, les 7 ports et les lieux générateurs de déplacement de la commune comme la Mairie, l'office de tourisme et les commerces.

La fréquentation par ligne

Le réseau Baïa continue de progresser depuis son lancement en janvier 2016. La fréquentation 2018 est de 1 637 042 voyageurs contre 1 347 717 voyageurs en 2017 soit une augmentation de plus de 22,8 %.

Intitulé	Fréquentation annuelle			Ratio V/K	
	2018	2017	Evolution 2018/2017	2018	2017
Lignes					
1 Arcachon Gare - Dune du Pilat – Plages Océanes	188 892	170 409	10.8%	1,41	1,30
2 CCAS Brameloup – Gare La Teste Marie du Pyla – Plages Océanes	18 520	16 107	14.9%	0,35	0,31
3 Arcachon Gare – Pôle de Santé	426 758	300 407	42.0%	2,92	2,07
4 Gare de La Teste – Médiathèque	184 140	137 321	34.1%	1,64	1,23
5 Gare de Biganos – Pôle de Santé	35 591	23 739	49.9%	0,41	0,32
6 Le Teich – Plages Océanes (en été seulement)	5 416	6 453	-16.1%	0,46	0,56
7 Arcachon Gare – Pôle de Santé	82 500	59 476	38.7%	1,27	0,92
8 La Teste Miquelots – Gare du Teich (sauf l'été)	11 860	10 457	13.4%	0,20	0,18
Total Lignes	953 677	724 369	31.6%	1.43	1.12
Navettes					
A Arcachon Gare – quartier Moulleau	94 528	92 423	2.3 %	1,53	1,49
B Arcachon Gare – ville d'hiver	69 160	46 228	49.6%	1,48	1,02
C Arcachon Gare – quartier Aiguillon	132 212	193 009	NC	2,05	2,98
D Gare de La Teste – quartier Miquelots	34 952	4 317	NC	0,39	0,05
E Gujan – 7 ports (en été seulement)	722	141	NC	0,08	0,01
F Gare de La Hume – Gujan centre – Médiathèque	57 764	55 491	4.0%	0,54	0,52
G Le Teich (tous quartiers)	8 120	26 564	NC	0,12	0,40
H Gare de la Teste – Cazaux	134 415	84 033	59.9%	0,95	0,67
I Gare de La Teste – quartier Pinède de Conteau et ZI La Teste	27 064	5 224	518%	0,23	0,05
Total Navettes	558 938	507 429	10.1%	0.79	0.74
Total lignes et navettes	1 512 615	1 231 798	22.8%	1.10	0.92

Cette augmentation globale s'explique par :

- La continuité des actions de communication auprès de tous les publics,
- L'attractivité continue et progressive du réseau,
- Des conditions météorologiques très favorables avec une saison longue et un afflux touristique important,

LES AUTRES SERVICES BAÏA sont moins représentatifs et ce, pour plusieurs raisons :

- La ligne TER 32 de la SNCF qui permet la prise en compte des titres Baïa entre Arcachon et Le Teich. Cette ligne agit tel un mode lourd au sein du réseau Baïa,
- Le TAD propose une offre sur-mesure mais limitée à 4 A/R journaliers possibles et de la jonction Gare le matin ou le soir et s'adresse, via réservation, à une clientèle qui ne dispose pas de point d'accès au réseau régulier,
- Le TPMR est destiné à une clientèle fragile qui, après accord de la commission, peut utiliser le service en porte à porte 6/7. Cette clientèle ne dispose pas de la même facilité de mouvement que la clientèle valide,

- Le Bus de Nuit est gratuit et limité aux 18-30 ans uniquement le samedi et sur inscription préalable,
- Le bus de mer est déclenché en juillet et août uniquement et propose un trajet maritime entre Arcachon et Le Moulleau. Il est plus destiné à une clientèle loisirs et ponctuelle.



Services	Fréquentation annuelle			Ratio V/K	
	2018	2017	Evolution 2018/2017	2018	2017
SNCF	108 044	98 250	9.9%	NC	NC
TAD	1 436	2 850	-50%	0.22	0.24
TPMR	3 279	3 270	0.3%	0.18	0.19
Bus de nuit	2 172	2 199	-1.3%	0.12	0.13
Bus de mer	9 496	9 350	1.6%	NC	NC
TOTAL	124 427	115 919	NC	NC	NC

RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION PAR TITRE DE TRANSPORT

	Réel 2018	DSP 2018	Réel 2017	Réel/DSP 2018	Réel 2018/17
Le Pass	324 933	192 448	314 901	69%	3%
Pass 10	109 925	141 911	116 907	-23%	-6%
Pass jeune	641 700	1 165 779	729 900	-45%	-12%
Pass Ého !	159 423	640 109	114 077	-75%	40%
Pass mensuel	15 515	40 702	17 192	-62%	-10%
Pass annuel	20 333	11 060	14 900	84%	36%
Pass Liberté 1 jour	12 865	32 458	2 961	-60%	NC
Pass Liberté +	655	697	168	-6%	290%
Pass Liberté week-end	462	1 022	91	-55%	408%
Pass Liberté 1 jour famille	1 420	5 680	426	-75%	NC
Pass Liberté week-end famille	-	2 230	24	-100%	NC
Le Pass - tarif réduit	4 631	-3	804	NC	22%
Pass 10 V - tarif réduit	4 410	11 079	3 318	-60%	33%
Pass mensuel - tarif réduit	5 162	10 405	5 133	-50%	1%
Pass annuel - tarif réduit	6 000	-	5 090	NC	NC
TOTAL	1 307 432	2 255 580	1 328 892	-42%	-2%

Les ressources humaines

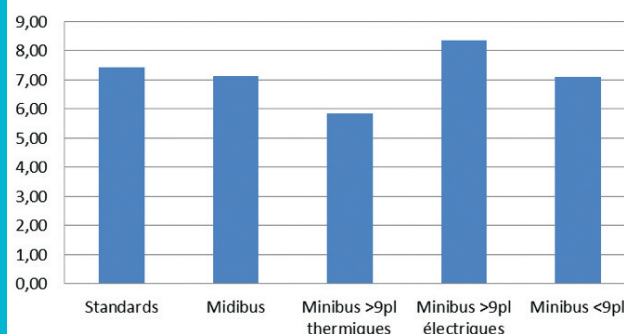
L'organisation mise en place en 2016 a été reconduite en 2018 avec 2 consolidations :

- Un service Marketing et Communication (50%) qui a intégré la gestion des personnels de la Boutik Baïa pour être plus réactif et aussi assurer un lien plus fort entre les innovations et les clients.
- Un deuxième mécanicien a intégré la structure compte tenu de la charge de travail et du parc grandissant. Le délégataire, Transdev Bassin d'Arcachon, employait au 31 décembre 2018, 58 ETP, dont 50 conducteurs. Les entreprises partenaires comptent, quant à elles, pour :
 - 2,5 ETP pour le TAD
 - 2,5 ETP pour le TPMR
 - 4,25 ETP pour CFTI Transport David
 - 6,97 ETP pour Keolis Bassin d'Arcachon

Le parc de véhicules

Le parc de véhicules qui circule sur le réseau Baïa est relativement jeune, y compris en prenant en compte les véhicules des sous-traitants. L'âge moyen du parc est le suivant :

Age moyen des véhicules au 31/12/2018



En raison de la fiabilité limitée sur certains véhicules anciens tels que les Gruau mais aussi sur les véhicules récents ou neufs tels que les Zeus et les Dietrich, le délégataire a été obligé d'acheter ou de louer en externe un parc de petits véhicules pour pallier à ces défaillances.

Evolution des recettes par titre de transport entre 2017 et 2018 (en HT)

	Réel 2018	RECETTES EN € HT DSP 2018	Réel 2017	Réel/DSP 2018	Réel 2018/17	R/V
Le Pass	297 138	144 716	275 532	105%	8%	0.91
Pass 10	65 605	85 371	80 973	-24%	-19%	0.60
Pass jeune	199 836	205 611	190 524	-3%	5%	0.31
Pass Ého !	20 971	72 202	22 473	-70%	-8%	0.13
Pass mensuel	11 673	26 596	12 935	-56%	-10%	0.75
Pass annuel	11 091	5 240	10 909	111%	2%	0.55
Pass Liberté 1 jour	6 851	21 967	2 288	-69%	300%	0.53
Pass Liberté +	1 034	314	262	229%	391%	1.58
Pass Liberté week-end	0	734	14	NC	NC	NC
Le Pass - tarif réduit	2 005	0	1 647	NC	22%	0.43
Pass 10 V - tarif réduit	1 527	3 332	1 149	-54%	33%	0.35
Pass mensuel - tarif réduit	1 618	3 521	1 491	-54%	9%	0.31
Pass annuel - tarif réduit	1 636	0	1 527	NC	7%	0.27

En 2018, les recettes totales du réseau se sont élevées à 621 503 € HT, soit une augmentation de 3,2% par rapport à 2017 (602 086 € HT).

Elles sont supérieures aux recettes prévues lors de la DSP de plus de 8,3% (573 519 € HT).

Les actions engagées pour le réseau :

- Remplacement des véhicules électriques pour lesquels les pièces détachées ne sont plus fabriquées par des véhicules thermiques,
- Mise en vente progressive des Gruau en 2018 2 : véhicules vendus.

Les produits d'exploitation :

Le total des produits d'exploitation s'élève à 5 750 700 € HT dont 603 508 € HT de recettes directes issues des ventes de titres de transport.

L'objectif contractuel de recette commerciale a été dépassé de 30k €.

La disponibilité de l'espace publicitaire, notamment à l'arrière des véhicules, est utilisée en partie pour les besoins de la collectivité et en partie pour des campagnes commerciales propres au réseau de transport. Les recettes publicitaires de 2018 ont été constatées en clients douteux pour défaut de paiement.

La contribution financière forfaitaire de la COBAS :

La contribution contractuelle s'élève à 5 068k € HT pour 2018. Elle est composée de la valeur contractuelle d'octobre 2014 (5 033 €) ramenée en valeurs de décembre 2014 (-51k €) dans un premier temps puis en valeurs 2017 (+86k €) dans un second temps.

Les charges d'exploitation :

La maîtrise des charges a été un enjeu majeur pour la 4^{ème} année d'exploitation du contrat.

Comptes 60 :

- Une dégradation du coût de l'énergie due à un prix de GO en cuve supérieur à nos prévisions (1.12709€/L vs 1.04560€/L).
- Le gain effectué sur les pièces détachées est absorbé par la perte sur le poste de l'entretien des véhicules.

- Concernant le reste des achats consommés, les fournitures et petits outillages concernent essentiellement l'atelier.

Comptes 61 - 62 :

- L'écart sur la sous-traitance scolaire se justifie par la réalisation des options 1 et 2.
- Les nombreuses carences opérationnelles rencontrées avec les véhicules électriques imposent un important surcoût de location de véhicules à hauteur de 67k€ mais également un surcoût des assurances pour 10k€.
- L'écart positif sur les locations de batteries se justifie par l'absence de prestation locative de ce type de bien sur le territoire français, nous avons dû investir en propre auprès du fournisseur Sodetrel, la charge se retrouve dans les dotations aux amortissements (comptes 68) auxquelles il faut ajouter les frais financiers inhérents.

Comptes 64 :

Les écarts des charges de personnel sont à rapprocher des charges de PMAD (+63k€) et d'intérim (+308k€) dans les comptes 62. Ainsi, l'écart global est de 28k€. L'écart des PMAD se justifie par le positionnement de la directrice adjointe en salariée au contrat et en PMAD au réel. Le gain restant résulte de l'optimisation continue de nos roulements ainsi que d'une baisse significative de l'absentéisme.



AÉRODROME



En 2018, l'activité de l'aérodrome enregistre 45 120 mouvements soit une hausse de 7,1% qui représente 2 981 mouvements de plus qu'en 2017.

L'activité locale des clubs réalise une hausse de 7,4% avec 30 942 mouvements.

Le terrain d'Arcachon La Teste-de-Buch demeure l'un des plus importants aérodromes de l'hexagone voué à l'aviation de loisirs.

L'audit de pistes, réalisé en mars 2018 par l'Aviation Civile dans le cadre réglementaire de l'homologation du terrain, a révélé une usure importante des surfaces enrobées ainsi que la présence de fissures pouvant entraîner de fortes dégradations par infiltration des eaux de pluie.

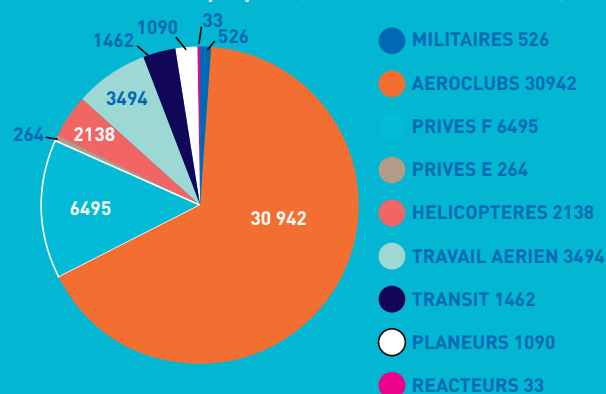
Pour satisfaire à ses obligations et répondre au haut niveau de sécurité qu'impose l'Aviation Civile aux gestionnaires des aérodromes, mais également pour maintenir la qualité des structures d'accueil sur son territoire, la COBAS a décidé d'entreprendre des travaux de réfection et de mise en conformité sur la piste revêtue ainsi que des aménagements sur la piste en herbe.

Ces travaux débuteront à la fin de l'année 2019 pour se terminer en début d'année 2020.

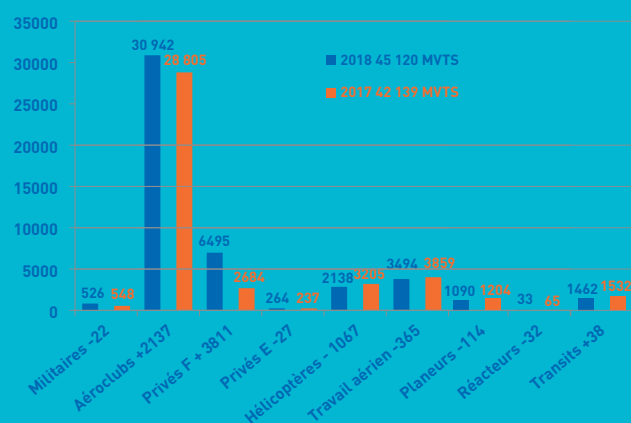
La Charte de Qualité de l'Environnement de l'aérodrome valide l'engagement de tous ses acteurs et confirme la volonté d'action dans la recherche de mesures visant à atténuer durablement l'impact sonore de l'aérodrome.

Des protocoles qui définissent les conditions des activités particulières de l'aérodrome pratiquées simultanément ont été mis en œuvre, et un règlement intérieur est applicable à l'ensemble des usagers de l'aérodrome.

Trafic au 31/12/2018 : 45 120 MOUVEMENTS



Comparatif 2017/2018 en nombre de mouvements par activité



LA POLITIQUE DE L'HABITAT



PLH 2016-2021



Le projet du nouveau PLH a été arrêté en Conseil Communautaire le 27 mai 2016. Il a été ensuite transmis pour avis au Préfet de Département et aux 4 communes membres.

Le Conseil Communautaire du 28 octobre 2016 a entériné le projet au regard de ces avis permettant la transmission du document pour examen final et avis du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 16 février 2017.

Le document final du Programme Local de l'Habitat a été définitivement approuvé par délibération du Conseil Communautaire du 30 juin 2017.

L'année 2018 a permis la déclinaison de ces actions :

- Poursuite du soutien aux bailleurs sociaux en application du nouveau règlement d'intervention,
- Mise en œuvre du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur de logement social en partenariat avec les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale avec, notamment, la réflexion sur la constitution de la Conférence Intercommunale du Logement,

- Lancement de la pré-étude opérationnelle pour une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat à l'échelle du Sybarval,

- Poursuite de la réflexion sur la mise en œuvre de l'Espace de l'Habitat : localisation, partenaires...

LOGEMENTS SOCIAUX



Pour 2018, ce sont **796 600 € de subventions allouées** aux bailleurs sociaux pour **227 logements sociaux**.



L'ACTIVITÉ 2018

LA PROMOTION DU TOURISME



« PROMOTION DU TOURISME » À LA COBAS



La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite « loi NOTRe ») a revu la répartition des compétences parmi lesquelles figurent celles en matière de tourisme entre les différents échelons de collectivités et groupements de collectivités territoriales.

Après l'adoption de la loi NOTRe, la compétence "promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme" devient une compétence à part entière de la COBAS et ce, à compter du 1^{er} janvier 2017.

Ainsi, cette compétence touristique intercommunale est désormais inscrite parmi la liste des compétences obligatoires des EPCL à l'article L.5216-23-1 du CGCT pour les Communautés d'Agglomération, retranscrit dans le Code du Tourisme à l'article L.134-1 et voté par délibération n° 16-145 du Conseil Communautaire en date du 16 septembre 2016.

Aussi, pour répondre aux obligations de transfert de compétences et, donc, de mutualisation de personnel, chaque établissement public gérant les Offices de Tourisme d'Arcachon, de La Teste-de-Buch et de Gujan-Mestras ont engagé, en partenariat avec la COBAS et en concertation étroite et consensuelle avec les personnels, la mutation de ceux-ci.

L'Office du Tourisme du Teich, quant à lui, a intégré en totalité la collectivité, tant au niveau du personnel que de ses activités.

2018 a permis aux personnels des 4 Offices du Tourisme de participer et de s'intégrer pleinement à la vie de la collectivité.

L'activité des 4 Offices, en particulier celui du Teich en régie directe, a connu un essor en 2018 en élargissant la gamme de produits et en diversifiant la billetterie.



LA POLITIQUE SPORTIVE



Reprise des trois Délégations de Service Public pour l'exploitation des piscines

(Délégataire EQUALIA)
Depuis le 1^{er} juillet 2018

La mise en place d'une charte

En 2018, la COBAS s'inscrit dans une démarche de valorisation des sports communautaires et propose à ses partenaires associatifs de le formaliser dans le cadre d'une charte.

La charte doit conserver la forme d'un document de référence pour le choix d'un comportement, en adéquation avec les principes retenus.

Elle reconnaît et renforce les relations partenariales entre la COBAS et le Club, support d'un sport communautaire. Cette charte, acte fondateur d'une relation nouvelle, affirme le respect et la prise en compte réciproque des orientations et des priorités des partenaires.

Elle s'articule autour des axes qui en font sa philosophie : des principes partagés, des engagements réciproques, un suivi et une évaluation de sa fonction.

- Le respect des principes de la charte fait l'objet d'une évaluation annuelle réalisée d'un commun accord avec les clubs.

- Elle constitue une garantie de visibilité et de transparence.

- Les partenaires, conscients qu'une telle charte exige l'adhésion pleine et entière de tous, s'engagent à tout mettre en œuvre pour la faire vivre et la pérenniser.

Les subventions accordées en 2018

- Archers : 5 000 €,
- Arcachon La Teste Handball club : 16 000 € dont 6 000 € reversés au Handball club Teichois,
- AST Natation : 9 500 €,
- Aviron arcachonnais : 10 000 €,
- Basket bassin d'Arcachon : 17 000 €,
- Canoé Kayak club du Teich : 6 000 €,
- Entente Bassin Athlétisme : 9 000 €,
- Football club du bassin d'Arcachon : 100 000 €,
- Rugby club du bassin d'Arcachon : 120 000 €,
- Sud Bassin association rugby : 64 000 €,
- Union Athlétique Gujan Mestras patinage : 20 000 €,
- Union Judo Bassin d'Arcachon : 20 000 €,
- Union de surfs club du Bassin d'Arcachon : 5 000 €,
- Volley sud bassin d'Arcachon : 2 500 €.



L'ACTIVITÉ 2018

LA POLITIQUE CULTURELLE



MUTUALISATION DES MÉDIATHÈQUES



- Le portail Internet des 4 médiathèques ou bibliothèques de l'Agglo est opérationnel : il a été nécessaire de prévoir, en amont, la mise à niveau des Systèmes Intégrés de Gestion des Bibliothèques (SIGBs) des 4 villes sur une base commune.

- Ce portail permet aux médiathèques et bibliothèques du territoire :

- **de faire connaître leur fonctionnement, leurs infos pratiques** (photos du site, horaires d'ouverture, tarifs, conditions de prêt, plan d'accès...),

- **de présenter leurs agendas, leurs actualités** : les événements à venir par mois (conférences, ateliers, spectacles...),

- **de proposer des contenus mutualisés tels que des « coups de cœur »**, des critiques d'ouvrages par les personnels des bibliothèques, des opérations communes mises en place dans le cadre de l'intercommunalité (poésie, policiers...),

- **d'accéder au catalogue en ligne** : les catalogues des 4 structures seront accessibles par le biais d'un moteur de recherche. En tapant soit le thème, soit le nom d'auteur, soit le titre du livre, il sera possible de savoir immédiatement si le livre est disponible et dans quel établissement. Il est également possible de se « balader » dans les différentes catégories de collections et de choisir éventuellement un livre qui pourrait intéresser l'utilisateur.

- **de mettre à disposition en ligne des ressources numériques** :

- des centaines de magazines de presse française et étrangère dès leur sortie en kiosque (actualité, sport, jeunesse, culture, loisirs...),

- des milliers de films ou documentaires (nouveau, classiques, jeunesse...),

- des centaines de cours tout niveau pour adultes et jeunes (cours de langues et d'informatique, tests pour réviser son code de la route, soutien scolaire de la primaire au lycée...).

Ce portail, très opérationnel aujourd'hui, est une plus-value pour notre territoire et il n'est qu'une première étape vers la mise en réseau des établissements.

<https://mediatheques.agglo-cobas.fr>



MUSIQUE : OPUS BASSIN 2018



• MALLETT HORN JAZZ BAND

Stage animé par le groupe « Mallet Horn Jazz Band »
Le samedi 20 janvier 2018

Master class à l'école de musique du Teich, concert à l'Ekla.
Objectifs pédagogiques : découvrir un autre style musical et aborder les notions clés du jazz. Situer la place de son instrument dans ce style et comprendre le lien entre pratique individuelle et collective. Mettre en pratique l'approche de l'improvisation effectuée en cours tout au long de l'année scolaire.

• CLASSES DE TROMPETTE : MASTERCLASS ET RECITAL

Les 10 et 24 mars 2018 au Conservatoire de La Teste-de-Buch.
Objectifs pédagogiques : favoriser les échanges entre professeurs, les échanges entre les élèves des différentes écoles de musique et conservatoires de la COBAS pour donner une véritable dynamique, mutualiser les moyens humains, pédagogiques et matériels de la COBAS.

• MASTERCLAS ET CONCERT QUATUOR ZAHIR (saxophone)

Les 9 et 10 juin 2018 à l'Ekla du Teich.

Objectifs pédagogiques : la musique Klezmer, la musique américaine, l'improvisation générative sous forme de ciné-concert, l'écoute, les techniques instrumentales, la musique d'ensembles.

• OPÉRA POUR ORCHESTRE DE FLÛTE : LA FLÛTE EN CHANTIER

Spectacle à l'Ekla le 18 novembre 2018.

Objectifs pédagogiques : impliquer les élèves dans la réalisation d'un spectacle, développer la créativité de l'orchestre et de l'équipe qui mène le projet. La recherche d'une réelle diversité des timbres et des couleurs dans un large registre conduit à constituer des pupitres de flûtes aux sonorités différentes : du piccolo à la flûte basse. Les élèves ont l'opportunité de travailler comme acteur, danseur ou autres, suivant les idées mises en œuvre par le metteur en scène.



PRÉVENTION ET SOLIDARITÉ



La COBAS a poursuivi son accompagnement des associations d'insertion sociale, professionnelle, d'économie sociale et solidaire, de prévention et de solidarité sous la forme de subventions de fonctionnement ou de mise à disposition de locaux (avec une prise en charge du loyer et/ou des fluides, des dépenses d'entretien). Pour l'année 2018, les participations de la COBAS sont les suivantes :

- Mission Locale du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre : 137 641 €,
- Habitat Jeunes : 311 877 €,
- Insercycles : 75 000 €,
- L'essor : 7 800 €.

En 2018, pour compléter l'offre de services pour l'accès à la mobilité auprès des personnes en difficulté sociale, la COBAS a également apporté son soutien au fonctionnement du garage solidaire porté par l'association Motor Garage à hauteur de 17 500 €.

Au titre de la prévention :

5 385,20 € pour les 2 associations suivantes :

- Le Centre d'Etude et d'Information sur la Drogue et les Addictions (CEID)
- L'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie 33 (ANPAA)

Au titre des locaux :

- L'association des Soins à Domicile : loyer annuel de 11 652 €

POINT D'ACCÈS AU DROIT



1 977 personnes reçues en 2018

Permanences

• INFORMATIONS JURIDIQUES

ADIL 33 (logement), CIDFF 33 (droit de la famille), INFODROITS (tous domaines juridiques), VICT AID (aide aux victimes), FAMILLES EN GIRONDE (surendettement), DIRECCTE (droit du travail).

• CONSEILS JURIDIQUES

par les avocats du Barreau de Bordeaux et des notaires.

• RÉOLUTION AMIABLE DES CONFLITS

FAMILLES EN GIRONDE (médiation familiale), conciliateurs de justice, délégué du défenseur des droits Commission Paritaire Locale du Bassin d'Arcachon COBARC.

• ACTIVITÉ JUDICIAIRE PÉNALE

PRADO (contrôle judiciaire socio-éducatif, médiation réparation), SPIP, PJJ UEMO.

Actions collectives

- 8 mars 2018 journée internationale des droits des femmes : consultations juridiques par des avocats et café du droit « réforme du divorce : une révolution ? » animé par les avocats et le CIDFF.



ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



Notre territoire s'est à nouveau inscrit dans la coordination départementale : missions de médiation dans le cadre des occupations illicites, et de gestion planifiée de l'accueil des groupes, confiées à Aquitanis et soutenues par les services de l'Etat. La participation financière de la COBAS est de 1 680 €.

- La gestion des 3 aires d'accueil des gens du voyage a représenté un coût de fonctionnement de 100 936,68 € et un montant de 6 253,40 € dédié à l'investissement.

COBAS SOLIDAIRE : ACCUEIL DE JOUR ITINÉRANT



L'année 2018 a confirmé le bon repérage du dispositif tant par les bénéficiaires que par les partenaires.

Ce service, entièrement financé par la COBAS, connaît, après 7 années d'expérience, une forte augmentation de la fréquentation sur les permanences, répondant au besoin d'un public en grande précarité. C'est un budget annuel de 139 651,31 € dont 121 603 € consacrés à l'accompagnement social délégué à l'association du Prado.

1 290 personnes ont été rencontrées dont 462 accompagnées en 2017. De janvier à septembre 2018, ce sont 771 personnes qui ont été reçues, dont 208 ayant bénéficié d'accompagnements vers la santé.

Afin de faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de grande précarité, un partenariat a vu le jour entre la COBAS, le Prado et le Centre Hospitalier d'Arcachon pour la mise en place d'une permanence mensuelle (1/2 journée) de la PASS Mobile (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) au sein du véhicule de l'Accueil de Jour.



L'ACTIVITÉ 2018

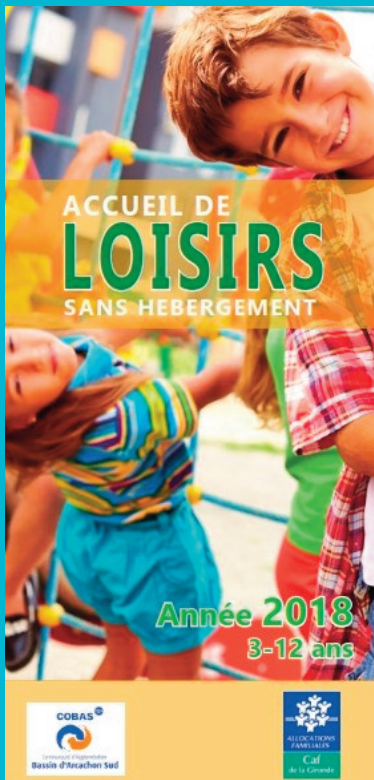
JEUNESSE ET ANIMATION - VIE SOCIALE

ANIMATION JEUNESSE



La COBAS a poursuivi son engagement à hauteur de 133 000 € auprès des structures jeunesse 12-25 ans, des 4 communes de la COBAS : Maison Municipale des Jeunes d'Arcachon, Pôle jeunesse de La Teste-de-Buch, Point Rencontre Animation Jeunes de Gujan-Mestras et Espace Jeunes du Teich.

En termes d'investissement, l'année a été marquée par l'acquisition d'un minibus mis à disposition par la COBAS auprès de ces structures, permettant ainsi la mobilité et l'accès à des projets collectifs pour les jeunes.



Bilan ALSH



L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de la COBAS accueille les enfants de 3 à 12 ans les mercredis hors vacances scolaires et durant les vacances scolaires.

L'année 2018 a été marquée par l'élaboration du projet de service de l'ALSH avec la participation de l'ensemble des personnels. Cette démarche s'est articulée autour de fiches actions, outils d'organisation et supports à nos axes de travail permettant ainsi de donner une lisibilité au fonctionnement de l'ALSH.

PETITES VACANCES : Inscriptions à la journée

Vacances d'Hiver

- Thèmes :
 - «Au pays de Walt Disney»
 - «Le tour du monde en dix jours»

Vacances de Printemps

- Thèmes :
 - «Le monde marin»
 - «Les débrouill'arts»
- Mini-séjour Vacances de Printemps
Pour les 6-8 ans au Lac d'Hostens
Sport et Nature
Activités tir à l'arc, escalade, découverte de la nature sur la faune et la flore

Vacances d'Automne

- Thèmes :
 - «Les petits comédiens»
 - «Le mystère du château de Blackmoore»
- Mini-séjour Vacances d'Automne
Pour les 8-12 ans à Belin-Beliet
Nature et Equitation
Activités autour de la découverte du poney, en forêt et sportives ...

ÉTÉ : Inscriptions à la journée

Des semaines à thèmes sont mises en place autour d'activités ludiques, culturelles, artistiques, sportives, citoyennes, de découverte de l'environnement et des sorties sur le Bassin.

MERCREDIS

Pour les mercredis plusieurs possibilités d'inscriptions :
Journée / Matin avec repas / Après-midi avec repas /
Après-midi sans repas

NOMBRE TOTAL D'ENFANTS ACCUEILLIS EN 2018



- 3-5 ans ½ **263**
- 6-12 ans **324**

Soit un total de **587** enfants.



L'ACTIVITÉ 2018

CENTRE DE RECUEIL CANIN



ENTRÉES/SORTIES



Depuis le 1^{er} janvier 2018, le service public est géré par l'Association Pour la Sauvegarde Des Animaux par voie de Délégation de Service Public.

Les tarifs ont été augmentés en 2018, le forfait fourrière passant de 35 € à 85 €.

Entrées

- 287 chiens errants capturés sur la voie publique,
- 7 nés en fourrière,
- 3 chiens présents au 1^{er} janvier 2018.

Sorties

- 247 récupérés par leur propriétaire (83%),
- 45 transférés au refuge pour adoption (15%),
- 4 euthanasiés (état de santé, agressivité),
- 1 volé à la fourrière.

RÉCAPITULATIF DES DEMANDES D'INTERVENTION



	Arcachon	La Teste-de-Buch	Gujan-Mestras	Le Teich
TOTAL	87	79	91	30

Nombre d'interventions sur l'année : 287



L'ACTIVITÉ 2018

FOURRIÈRE AUTOMOBILE



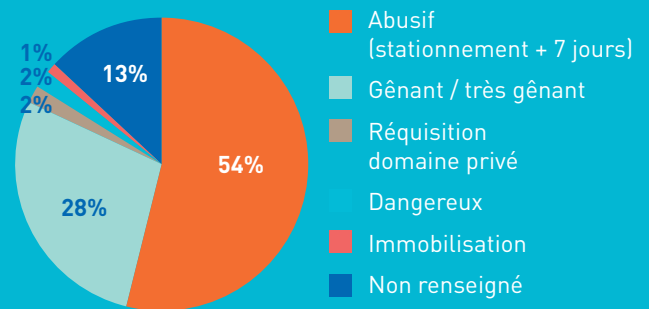
En 2018, 194 véhicules ont été placés en fourrière

- 101 ont été abandonnés et détruits.
- 92 ont été récupérés par leurs propriétaires.
- 1 a été vendu aux enchères.

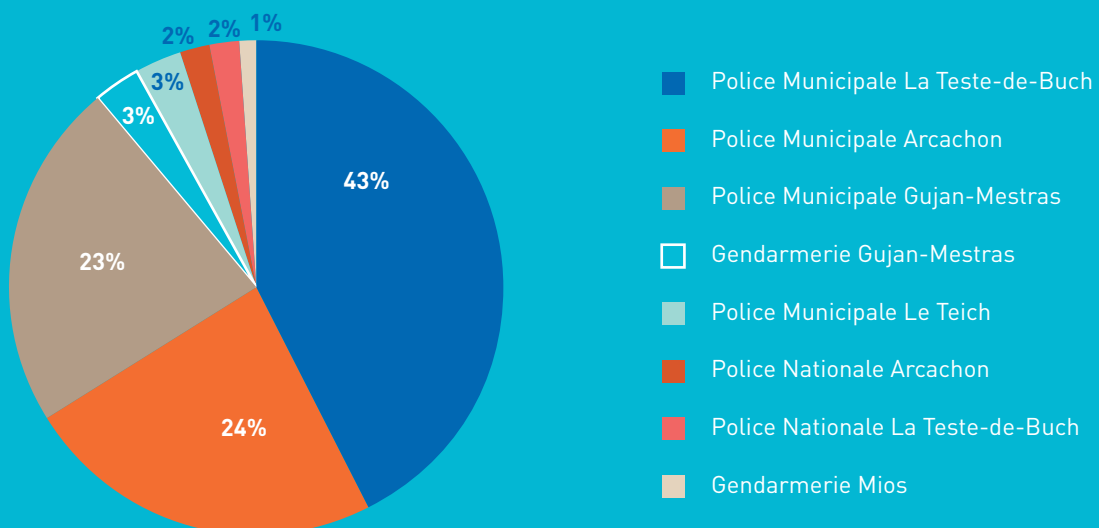
INFRACTIONS AYANT MOTIVÉ LA MISE EN FOURRIÈRE



Infraction ayant motivé la mise en fourrière



RÉPARTITION PAR COMMUNE en nombre de véhicules



A photograph showing a person in a wheelchair from a low-angle, rear perspective. The person is wearing a red long-sleeved top. They are on a paved path that leads to a crosswalk with white stripes and a yellow tactile paving strip. In the background, there are trees and a building under a clear sky. The overall scene is bright and open.

SÉCURITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

ETAT DES AVIS ÉMIS EN 2018



3 avis défavorables ont été levés en 2018, au 31 décembre 2018, il reste 4 avis défavorables

TRAVAUX AU SIÈGE



En 2018, des travaux d'amélioration énergétique ont consisté à remplacer les menuiseries et mettre en place un système de chauffage de type pompe à chaleur.



Etat des avis émis en 2018

	La Teste-de-Buch	Arcachon	Gujan-Mestras	Le Teich	TOTAL
Nombre d'établissements visités	30	18	14	10	72

Détail des avis par type

Favorable	29	16	12	9	66
Défavorable	1	2	1		4
Visite de chantier			1	1	2



LES ACTIONS 2018



DÉVELOPPEMENT DURABLE



Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Le 21 décembre 2009, le Conseil Communautaire de la COBAS a validé le lancement d'un Plan Climat Energie Territorial, dans un cadre volontaire d'anticipation de la réglementation, en mutualisant et co-construisant la démarche avec le Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre.

Le bilan simplifié des émissions de gaz à effet de serre a été validé lors du Conseil Communautaire du 12 juillet 2010 permettant son intégration dans la construction du PCET. Cette construction a été lancée parallèlement à l'engagement du Pays BARVAL dans la démarche Agenda 21 et PCET Pays. Avec le soutien de la Région, la COBAS et le Pays ont ainsi pu bénéficier d'un cabinet d'études pour aider au montage de ces documents.

L'approbation du PCET COBAS est intervenue par délibération en date du 29 mars 2012.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte modernise les Plans Climat Energie Territoriaux existants (PCET) par la mise en place du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Les PCAET sont des outils d'animation du territoire qui définissent les objectifs stratégiques et opérationnels afin d'atténuer le changement climatique, de le combattre efficacement et de s'y adapter, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie, en cohérence avec les engagements internationaux de la France. Il intègre pour la première fois les enjeux de qualité de l'air.

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial est porté par les intercommunalités de plus de 20 000 habitants et concerne tout le territoire de la collectivité. Initialement, les Plans Climat Energie Territoriaux étaient élaborés par toute collectivité territoriale de plus de 50 000 habitants et portaient principalement sur le champ de compétences de cette collectivité.

Le PCAET comprend un **diagnostic**, une **stratégie territoriale**, un **plan d'actions** et un **dispositif de suivi et d'évaluation**.

• **Un diagnostic doit être réalisé sur le territoire. Il porte sur :**

- les émissions territoriales de gaz à effet de serre et les émissions de polluants de l'air,
- les consommations énergétiques du territoire,
- les réseaux de distribution d'énergie,
- les énergies renouvelables sur le territoire,
- la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique.

• **La stratégie identifie les priorités de la collectivité et les objectifs qu'elle se donne.**

• **Le plan d'actions porte sur l'ensemble des secteurs d'activité et constitue l'outil opérationnel de coordination de la transition énergétique sur le territoire.**

• **Le dispositif de suivi et d'évaluation** porte sur la réalisation d'actions, la gouvernance et le pilotage adopté. Il décrit les indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés.

Les objectifs et priorités doivent s'articuler avec le Schéma Régional Climat-Air-Energie ou le schéma régional d'aménagement, du développement durable et d'égalité des territoires ou avec la stratégie nationale bas carbone et, le cas échéant, avec le plan de protection de l'atmosphère.

Les Plans Climat-Energie Territoriaux (PCET) existant à la date de promulgation de la loi de transition énergétique (18 août 2015) continuent de s'appliquer jusqu'à l'adoption du Plan Climat-Air-Energie Territorial qui les remplace en application du I. de l'article L. 229-26 du code de l'environnement.

Ce même article prévoit que l'élaboration du PCAET peut être réalisée à l'échelle du territoire couvert par un Schéma de Cohérence Territoriale dès lors que tous les EPCI à fiscalité propre concernés transfèrent leur compétence d'élaboration dudit plan à l'établissement public chargé du SCoT.

Par délibération en date du 16 décembre 2016, la COBAS a transféré la compétence au Sybarval. La pertinence de ce transfert reposant sur le fait que ce dernier soit Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et sur les enjeux communs aux trois intercommunalités le composant.

Données Sybarval

Le Plan Climat Air Énergie Territorial approuvé

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte **met en place du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**. L'article L229-26 CE précise que les EPCI de plus de 20 000 habitants doivent élaborer un PCAET.

Le SYBARVAL a élaboré sa stratégie de transition énergétique et sa déclinaison dans un programme opérationnel en vue d'atteindre les objectifs de « Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte » (TEPCV) en 2016. Dans ce contexte, le EPCI membres du syndicat ont transféré leur compétence afin que **le SYBARVAL mène les études et mette en œuvre un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour le compte des 3 communautés.**

Le PCAET est un document de planification stratégique et opérationnel. Il concerne tous les secteurs d'activités, sous l'impulsion d'une collectivité. Il est élaboré en concertation avec les acteurs concernés. Il a pour objectifs de réduire les émissions de GES et d'adapter le territoire aux effets du changement climatique. L'énergie est abordée au travers de 3 axes : la sobriété énergétique, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

• Le diagnostic énergétique du territoire :

En partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) et ATMO Nouvelle-Aquitaine, le SYBARVAL a élaboré le diagnostic énergétique du territoire détaillant les consommations d'énergie par secteur (résidentiel, tertiaire, industrie, transports) et par EPCI, ainsi que les productions et gisements en termes d'énergies renouvelables.

• La stratégie du territoire :

Les élus du SYBARVAL ont débattu et défini, au regard des potentiels du territoire, une stratégie énergétique aux horizons 2024, 2030 et 2050.

Il s'agit de diminuer de moitié les consommations d'énergie du territoire et, dans le même temps, de multiplier par 3 la production d'énergies renouvelables couvrant à terme la moitié des besoins.

• Le programme d'actions :

Afin de mettre en œuvre la stratégie, le SYBARVAL a co-construit avec les élus et acteurs du territoire (communes, EPCI, Etat, ADEME, Région, Département, Chambres consulaires, gestionnaires de réseaux d'énergie, ALEC, CAUE, PNR Landes de Gascogne, ATMO...) un programme d'actions concrètes visant à la diminution des consommations d'énergie et au développement des énergies renouvelables.

• L'évaluation environnementale :

Le Code de l'environnement soumet les PCAET à évaluation environnementale. Ainsi, une fois les actions définies et validées par le Comité de pilotage, elles seront analysées au regard de leur impact sur l'environnement.

• Le calendrier :

L'élaboration du PCAET est prévue sur une **durée de 18 mois** selon le rythme suivant :

13 février 2017 : Délibération du SYBARVAL – Lancement de l'élaboration d'un PCAET

15 juin 2017 : Réunion des partenaires (COPIL1) – Présentation du diagnostic énergétique du territoire

13 mars 2018 : Réunion des partenaires (COPIL2) – Présentation de la stratégie territoriale

16-17-18-24 avril 2018 : Ateliers de coconstruction du programme d'actions avec les partenaires.

11 juin 2018 : Réunion des partenaires (COPIL3) – Présentation du programme d'actions coconstruit

20 juin 2018 : Réunion publique à Mios

9 juillet 2018 : Arrêt du PCAET et transmission aux Personnes Publiques Associées (Préfet de Région, Région Nouvelle-Aquitaine, Autorité environnementale)

29 octobre au 30 novembre 2018 : Mise à disposition du public par voie électronique

20 décembre 2018 : Délibération d'approbation du PCAET

Rapport Développement Durable COBAS

Conformément à l'article 255 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant l'engagement national pour l'environnement, la COBAS publie chaque année, préalablement au débat sur le projet de budget, un rapport sur la situation de la collectivité en matière de développement durable.

Le rapport 2018 de Développement Durable s'inscrit dans la culture d'un dialogue citoyen et local mais également dans un contexte général de transparence et d'informations à l'égard des citoyens dans le sens d'une plus grande intégration du développement durable à tous les niveaux. Ce rapport constitue donc l'opportunité pour la COBAS de présenter une vision globale de la cohérence générale des actions menées par les services sur l'année 2017 en matière de développement durable.

De manière formelle, ce rapport fait état de la situation des actions et des politiques de développement durable menées sur l'année 2017, tant du point de vue interne à la collectivité que du point de vue de son territoire, dans l'objectif de garantir un cadre de vie agréable à la population, anticiper au mieux les besoins des générations futures et ainsi contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains. Il se veut être le reflet de la transversalité des actions engagées ou poursuivies par la COBAS.



GALPA (Groupe d'Action Locale de la Pêche et de l'Aquaculture) BASSIN D'ARCACHON- VAL DE L'EYRE



La stratégie DLAL du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre s'appuie sur 5 axes prioritaires d'intervention qui concernent **le développement économique des filières** (Axe stratégique 1 : Développer de nouvelles productions et pratiques culturelles et Axe stratégique 2 : Renforcer la valorisation des produits, grâce à la commercialisation et à la diversification des activités), **le domaine social** (Axe stratégique 3 : Agir sur les formations, sensibiliser aux métiers et renforcer la cohésion entre les acteurs locaux), **l'environnement et la qualité du milieu** (Axe stratégique 4 : Maintenir le bon état écologique et fonctionnel des zones de production) et **la coopération**.

La mise en œuvre de la stratégie repose sur une gouvernance locale, assurée au sein du Comité de Sélection DLAL, qui donne son avis sur les projets et sélectionne ceux qui seront accompagnés et soutenus par le groupe. Il est composé d'élus du Pays, de professionnels de la pêche et de l'ostréiculture et d'acteurs représentant les autres usagers du Bassin et est coprésidé par le Président du CRCAA et le Vice-Président du CDPMEM33.

Les membres du comité se sont réunis à 3 reprises en 2018. Ils ont rendu 12 avis (en opportunité et en sélection) sur 9 projets, dont 5 nouveaux qui ont émergé en 2018. Au 31/12/2018, ce sont près de 347 000 € de FEAMP, soit 33,4% de l'enveloppe allouée au territoire, qui ont été fléchés vers des projets, dont 146 702 € sur les 5 nouveaux projets. La Région Nouvelle-Aquitaine a cofinancé les projets à hauteur de 299 801 €, le Département de la Gironde pour 8 755 € et la DRAAF pour 3 040 €, ce qui représente un coût total de projet de près de 832 000 €.

En 2018, le logiciel OSIRIS servant à instruire les demandes d'aide et de paiement a été rendu opérationnel pour le DLAL, permettant le conventionnement de tous les projets programmés et le démarrage des paiements des parts FEAMP, pour un montant de 80 500 €.

En 2018, l'animatrice dédiée à l'animation, la gestion et la communication du GALPA (Groupe d'Action Locale de la Pêche et de l'Aquaculture) a déployé les outils de promotion et animé la page Facebook et le site internet dédiés au programme DLAL. L'animation thématique a quant à elle porté sur le développement des produits de la mer locaux en restauration collective, sur le pécaturisme et sur la participation à des manifestations en soutien aux structures professionnelles. Le GALPA est également présent dans les différents réseaux DLAL : régional, national et européen en participant aux séminaires du réseau FARNET (Fisheries Areas Network).

Deux actions spécifiques ont été mises en place en 2018 pour le développement de la coopération, avec 3 réunions du groupe de travail dédié, et pour la réalisation d'une évaluation à mi-parcours du dispositif DLAL sur le territoire.



PAYS BARVAL



Signature du contrat territorial avec la Région Nouvelle-Aquitaines

Les 3 EPCI du Pays Barval ont lancé officiellement le processus de contractualisation avec la Région Nouvelle-Aquitaine en janvier 2018. Le 1er trimestre a permis de co-construire le contenu du contrat avec la Région, qui l'a ensuite validé en Commission Permanente le 25 juin 2018. Le contrat du Pays Barval a été l'un des tous premiers contrats à avoir été adopté en Nouvelle-Aquitaine ! Véritable feuille de route du partenariat Région – Pays Barval pour les trois années à venir, ce contrat repose sur une vision partagée des enjeux de développement du territoire. Il totalise près de 50 projets, pour un montant total d'investissement prévisionnel de 34 millions d'euros, financés à hauteur de 15% par la Région. Le contrat a été signé officiellement par les 3 Présidents du Pays Barval avec Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, le 11 octobre 2018.

Mutualisation des salariés : Connect'ences

Opérationnelle depuis avril 2018, la plateforme Connect'ences est un outil gratuit au service des TPE locales qui vise à promouvoir et favoriser le développement de l'emploi partagé.

Ses missions :

- Révéler les besoins des TPE locales : multiplier les rencontres avec les entreprises pour les sensibiliser au temps partagé et révéler leurs besoins.
- Formaliser les besoins en temps partagé : analyser et qualifier les besoins repérés.
- Répondre aux besoins de l'entreprise : c'est le coeur des activités de la plateforme. Elle est assurée par un réseau d'opérateurs partenaires : GEA, réseau des GEIQ, AGECE & CO, COAEQUO et CTP Guyenne.
- Impulser une dynamique collective et territoriale: actions collectives conçues et mises en œuvre avec les différents acteurs de l'emploi, de la formation et du développement économique du territoire.

En 2018, 118 entreprises ont été rencontrées, une trentaine de besoins en temps partagé a été recensé et 4 recrutements ont été réalisés.

Opération collective de modernisation de l'artisanat et du commerce

L'accompagnement des entreprises s'est poursuivi tout au long de l'année 2018, avec une clôture du dispositif au 31 décembre.

En 2018, 36 entreprises ont sollicité les services du Pays pour une demande de subvention dans le cadre de l'OCM. Trois comités de pilotage et une consultation écrite ont été organisés, permettant ainsi l'attribution de 111 184 € de subventions à 17 nouvelles entreprises, ce qui porte à **318 949 € le montant total des subventions accordées à 42 entreprises, pour plus de 1,7 millions € d'investissement réalisés sur la 2nde tranche du dispositif.**

Le programme LEADER

Depuis son lancement, le programme LEADER connaît une belle dynamique, avec 32% de l'enveloppe FEADER allouée au territoire attribué.

Ce programme se développe autour de 5 axes stratégiques majeurs portant sur : la création d'une agence de développement économique à l'échelle du Pays Barval, l'accueil et l'innovation des entreprises, les mobilités durables, l'animation et le fonctionnement du programme Leader, ainsi que la coopération.

Au 31 décembre 2018, 427 850 € de FEADER ont été engagés sur 14 projets, représentant en moyenne de 30 561 € par projet. Si l'on ajoute les projets validés en opportunité, **ce sont plus de 1.05 M d'€ de Feader qui ont été fléchés, soit près de 75% de l'enveloppe allouée.**

17 porteurs de projets ont contacté l'équipe technique Leader du Pays en 2018 sur les possibilités de financements de 19 projets. 7 projets ont été accompagnés par le programme Leader et 9 faute d'éligibilité Leader, ont été réorientés vers d'autres fonds européens ou nationaux.

Coopération

En 2018, le projet de coopération relatif à la valorisation du bois structure se poursuit avec le Pays Basque espagnol. Une délégation d'entreprises a été accueillie sur le territoire les 25 et 26 septembre, ce qui a permis de confirmer l'intérêt pour ce projet et d'identifier des premières pistes de coopération.

Les principaux projets présentés en 2018 :

- création d'un espace de coworking/Fab Lab numérique (Lanton),
- réalisation du siège de l'agence de développement économique BA2E,
- atelier partagé et espace de coworking LA CABANE, spécialisé sur les métiers du bois,
- étude d'opportunité et de faisabilité pour la mise en place, par étapes transitoires successives, d'un démonstrateur de véhicules autonome, sur la RD5.

Le programme DLAL FEAMP

Pour sa 2nde année de mise en œuvre, le programme DLAL FEAMP poursuit sa bonne dynamique de projets.

Les membres du Comité de Sélection DLAL se sont réunis à 3 reprises et 12 projets opérationnels ont ainsi été retenus en 2018. Ce sont ainsi au total près de 347 000 € de FEAMP, soit 33.4% de l'enveloppe allouée au territoire, qui ont été fléchés sur 14 projets, auxquels s'ajoutent près de 300 000 € de subventions régionales, pour un coût total de projets de 831 822 €.

Les principaux projets présentés en 2018 :

- Amélioration de l'accueil du public dans les cabanes ostréicoles,
- Soutien au développement du groupement d'employeurs des métiers de la mer,
- Etude sur les interactions entre la pêche professionnelle et les richesses naturelles,
- Espace Métiers de la Mer au Salon Nautique d'Arcachon 2018.

Les projets achevés en 2018

- Evaluation du stock de palourdes et d'appâts de pêche du Bassin d'Arcachon,
- Parcours découverte sur le port de la Teste,
- Marque collective Les Huitres Arcachon-CapFerret®,
- Etude pour le déploiement d'une économie circulaire des coproduits coquillers sur le Sud Bassin.

Mission transport mutualisée

Trois ans après sa création, la mission transport mutualisée à l'échelle du Pays Barval est aujourd'hui un véritable outil d'appui au développement des mobilités durables du territoire. L'année 2018 a ainsi été principalement consacrée au Guichet unique de l'information de transport.

Mission phare de la feuille de route établie par les élus du Pays, la création d'un guichet unique de l'information de transport à l'échelle du Pays a pris corps en 2018. Le groupement INDDIGO & MMAP a été retenu pour mener l'étude de définition et de conception préalable, qui s'est déroulée d'avril à décembre.

Complémentaire au développement des offres de transport sur le territoire, cet outil vise à faciliter l'accès à l'information de l'ensemble de l'offre mobilité, existante et à venir, pour tous les usagers du territoire, et à promouvoir les alternatives à la voiture individuelle.

L'outil proposé est un outil hybride, numérique et physique, avec un déploiement progressif, articulé autour de trois grands axes d'actions :

- Simplifier l'accès à l'information avec la création d'un socle d'outils mutualisés (une charte graphique commune, un plan multimodal, un mini site internet agrégateur de l'information, le maillage de points physiques d'accueil...),
- Promouvoir l'offre mobilité pour conquérir de nouveaux usagers (présence digitale, opérations événementielles...),
- Conseiller les usagers, à savoir animer et accompagner un réseau de relais d'informations.

Le comité de pilotage du 5 décembre a manifesté son adhésion à la stratégie et les élus ont validé le passage rapide à l'action pour les 2 premiers axes, afin de déployer les premières mesures dès 2019.

Appui aux initiatives et projets de mobilité :

- projets de Labellisation Territoire Vélo de la Fédération Française de Vélo, sur la COBAN et la Communauté de Communes du Val de l'Eyre,
- Challenge de la Mobilité : 4^{ème} place en Nouvelle-Aquitaine pour la COBAN et 6^{ème} place pour la CDC Val de l'Eyre,
- Plateforme de mobilité Wimoov,
- covoiturage sur le Pays Barval : <http://covoiturage.transgironde.fr/vers/paysbarval>

Éléments financiers

Les différents dispositifs financiers mobilisés par le Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre représentent un volume global de subventions de près de 3 millions d'euros, permettant plus de 7 millions d'euros d'investissements sur le territoire.

LES RESSOURCES HUMAINES



LES MOYENS HUMAINS



L'Administration communautaire est placée sous l'autorité du Président de la Communauté d'Agglomération.

Au 31 décembre 2018, l'effectif total de l'EPCI est de 344 agents (postes permanents et non permanents, TC et TNC).

- 344 agents
- 295 agents sur emploi permanent
- 49 agents sur emploi non permanent

295 permanents

FEMMES	HOMMES
102	193
35%	65%

198	postes titulaires ou stagiaires
51	postes en CDI
44	postes en CDD
1	détachement
1	collaborateur Cabinet

49 non permanents

49	CDD
0	apprenti

Par catégorie (permanents)

A	80	27%
B	39	13%
C	176	60%

Total 295

Par filière (permanents)

Administrative	113
Technique	172
Animation	2
Médico-Sociale	2
Culturelle	1
Hors filière	5

Total 295

LES MOUVEMENTS EN 2018 : (permanents)



- 11 Départs
- 16 Arrivées

Mutation	0
Retraite	4
Disponibilité	2
Autres	5

Mutation	2
Recrutement en CDD	13
Détachement	1

LA CARRIÈRE DES AGENTS TITULAIRES



- 11 avancements de grade
- 13 promotions internes (au choix et examens professionnels)
- 3 réussites concours

LA FORMATION DES AGENTS COBAS EN 2018



488,5 jours réalisés dont :

- 45 jours de formation d'intégration
- 371 jours de formation de professionnalisation
- 56,5 jours de préparation aux concours et examens professionnels
- 16 jours en e-learning sous forme de formation à distance sur la plateforme du CNFPT + mise en place d'un MOOC avec la DGFIP)

Thématiques :

- Prévention Sécurité
- Habilitation et Permis
- Déchets
- Animation
- Connaissances Techniques
- Fondamentaux et expertise Juridique
- Informatique initiation et perfectionnement en lien avec les équipes de l'APP de Bassin Formation
- Formation d'Intégration obligatoire et formation au 1^{er} emploi dans le cadre du parcours formatif de l'agent tout au long de sa carrière professionnelle en lien avec le CNFPT.



INDICATEURS RH 2018



Le service des Ressources Humaines, c'est aussi en 2018, un service support au service des agents :

- 806 décisions individuelles
- 458 contrats
- 315 visites de Médecine Préventive
- 4 325 paies établies
- 900 générations de courriers RH

Depuis 2016, une cellule dédiée au suivi médical des agents de notre Agglo est mise en place au sein du service des Ressources Humaines, avec un référent RH dédié aux questions RH et formé aux problématiques de la santé et du suivi médical des agents COBAS, pour les accompagner dans leur parcours administratif, tant au niveau des médecins experts que des saisines des instances médicales (27 saisines comité médical et 4 saisines de la commission de réforme pour des suivis de maladies professionnelles et des accidents de service).

Un médecin de prévention et un préventeur viennent renforcer et animer ce dispositif, en lien avec les ACMO (Agents en Charge de la Mise en Œuvre de la sécurité et de la prévention), sur la base du Document Unique.

LE DIALOGUE SOCIAL 2018



Dans le cadre du protocole syndical signé le 1er avril 2016, au sein de la COBAS, le service des Ressources Humaines, auprès du Directeur Général des Services, contribue à la mise en œuvre et à l'animation du dialogue social, à savoir :

- 3 Comités Techniques
- 2 CHSCT
- 6 rencontres syndicales

Ces réunions sont le reflet du souhait de la collectivité de construire un dialogue social de qualité au sein de l'Agglo. Elles sont destinées à évoquer et à travailler en amont les CT et les CHSCT avec les représentants du personnels, les questions qui seront soumises au vote des Comités.

Des réunions thématiques ont eu lieu en 2018 sous forme de groupes de travail sur :

- Les conditions de travail au service collecte
- L'actualisation et la sécurisation du référentiel des agents formateurs à BASSIN Formation
- La réflexion sur la mise en place de la réforme sur le régime indemnitaire.

PROJETS MENÉS EN 2018 PAR LES RH



- Actualisation du Document Unique de Prévention
- Organisation des élections professionnelles et installation des nouvelles instances
- Mise en œuvre du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)
- Préparation et mise en œuvre de la réforme fiscale du prélèvement à la source sur le salaire des agents (PASRAU)
- Actualisation et sécurisation du référentiel des agents contractuels de BASSIN Formation datant de 2010.
- Edition du bilan social 2017-2018
- Mise en œuvre du PPCR (Parcours Professionnel, Carrière et Rémunération) 2018
- Installation du Pôle Environnement dans ses nouveaux locaux et constitution de la cellule RH au Pôle Environnement (réfèrent RH/prévention et médecin prévention mutualisé)
- Mise en œuvre de recrutements féminins au service collecte dans le cadre du respect de la parité femmes/hommes
- Conclusion d'un nouveau marché de ticket restaurant
- Renovation de l'outil de gestion de paie CEGID et unification des trains de paie des agents
- Conclusion de 8 contrats permanents pour des agents de collecte permettant une pérennisation des emplois

PERSPECTIVES 2019



- Mise en œuvre de la labellisation avec abondement employeur pour la mutuelle santé
- Augmentation et revalorisation de la participation employeur aux tickets restaurants
- Etude et mise en œuvre du transfert des personnels enseignants des 4 écoles de musique du territoire
- Réforme de la Fonction Publique Dussopt
- Déclaration Sociale Nominative pour faciliter les échanges avec les partenaires

LES FINANCES



LES ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES



Il a été dégagé, au titre de l'exercice 2018, tous budgets confondus, un excédent comptable annuel de fonctionnement d'environ 8 M€. Le résultat annuel en investissement apparaît quasiment équilibré (-45 273 €).

Après reprise des résultats antérieurs en fonctionnement (7,4 M€) et en investissement (-7,3 M€) et déduction des reports en investissement (différentiel de 2,4 M€), le solde disponible consolidé à fin 2018 s'élève à 5,4 M€.

Cette situation, constatée au 31 décembre 2018, résulte à la fois d'une gestion maîtrisée des dépenses publiques, mais également d'une croissance des recettes propres et externes de la collectivité (pour mémoire, il n'a pas été opéré d'augmentation des taux de fiscalité des contributions directes sur 2018).

NB : Budget principal, budgets transports et BASSIN Formation exprimés en TTC. Budgets eau potable, Pôle environnement, aéroport et pépinière exprimés en HT.

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



D'un montant cumulé de 64,5 M€, les recettes réelles de fonctionnement proviennent :

- pour moitié de la fiscalité des ménages et des entreprises (soit 34 M€),
- de la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères (13,2M€),
- de dotations versées par l'Etat (5,3 M€) en constante diminution,
- de produits développés par les services de la collectivité (4 M€),
- de dotations et participations allouées par des partenaires publics et privés extérieurs (2,5 M€),
- de taxes diverses (surtaxe eau, apprentissage, versement transports) pour 4,3 M€,
- de recettes diverses et exceptionnelles pour 1,2 M€.

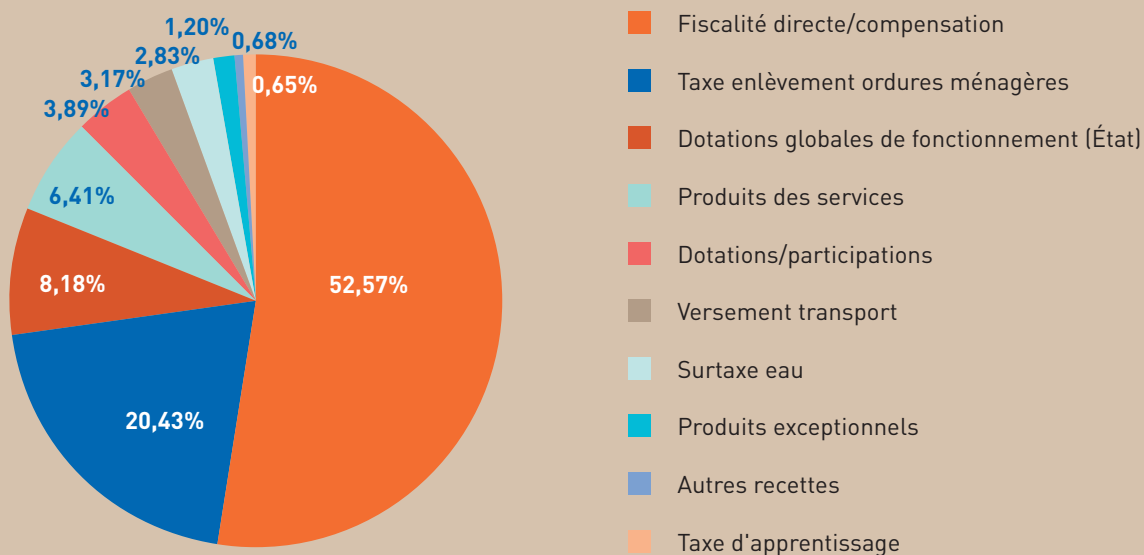


RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2018 PAR NATURE

(montant en € avec neutralisation des subventions d'équilibre)



	MONTANT	%
FISCALITÉ DIRECTE/COMPENSATION	33 931 415,13 €	52,57%
TAXE ENLÈVEMENT ORDURES MÉNAGÈRES	13 185 107,00 €	20,43%
DOTATIONS GLOBALES DE FONCTIONNEMENT (ETAT)	5 277 857,00 €	8,18%
PRODUITS DES SERVICES	4 139 519,39 €	6,41%
DOTATIONS/PARTICIPATIONS	2 511 532,63 €	3,89%
VERSEMENT TRANSPORT	2 046 375,35 €	3,17%
SURTAXE EAU	1 828 421,88 €	2,83%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	772 529,36 €	1,20%
AUTRES RECETTES	438 207,02 €	0,68%
TAXE D'APPRENTISSAGE	419 781,88 €	0,65%
TOTAL	64 550 746,64 €	100%



LES DÉPENSES RÉELLES PAR BUDGET



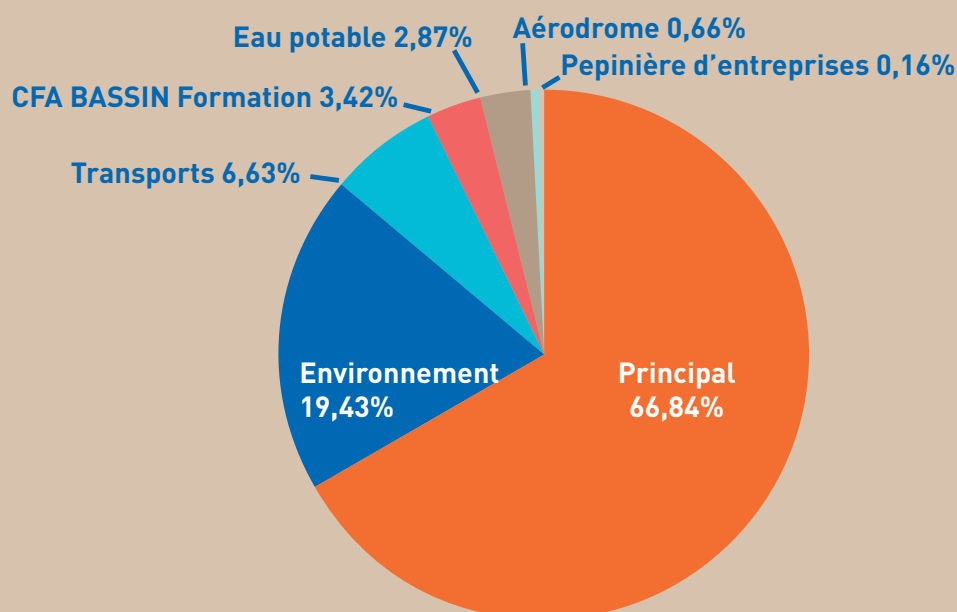
Le budget de la Communauté d'Agglomération comprend un budget principal et 6 budgets annexes pour des raisons juridiques ou fiscales (régie environnement, eau potable, transports, BASSIN Formation, aéroport et pépinière d'entreprises). Cette possibilité comptable permet ainsi de valoriser les montants consacrés, chaque année, par la collectivité au bénéfice de ses politiques publiques.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT PAR BUDGET 2018

(montant en € avec subventions d'équilibre)



	MONTANT	%
PRINCIPAL	61 884 594,82 €	66,84%
ENVIRONNEMENT	17 987 954,89 €	19,43%
TRANSPORTS	6 138 259,95 €	6,63%
EAU POTABLE	3 162 143,68 €	3,42%
CFA - BASSIN FORMATION	2 653 673,69 €	2,87%
AÉRODROME	610 816,58 €	0,66%
PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES	145 473,52 €	0,16%
BUDGET CONSOLIDÉ	92 582 917,13 €	100,00%



LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Par secteur d'activité, les dépenses relatives à la collecte, au tri et à la valorisation des déchets figurent toujours à la première place des postes de charges d'exploitation et représentent à peu près 26% du total, devant les prélèvements et versements fiscaux au titre du redressement des finances publiques et des péréquations territoriales (21%) et le domaine des transports collectifs (11%).

Entre 3 et 6% des dépenses, on retrouve à la fois l'éducation/formation, dont le fonctionnement se retrouve pour l'essentiel retracé dans le budget annexe du « Centre de Formation des Apprentis BASSIN Formation », le sport et la culture qui incluent les loyers des piscines et, enfin, les intérêts d'emprunt.

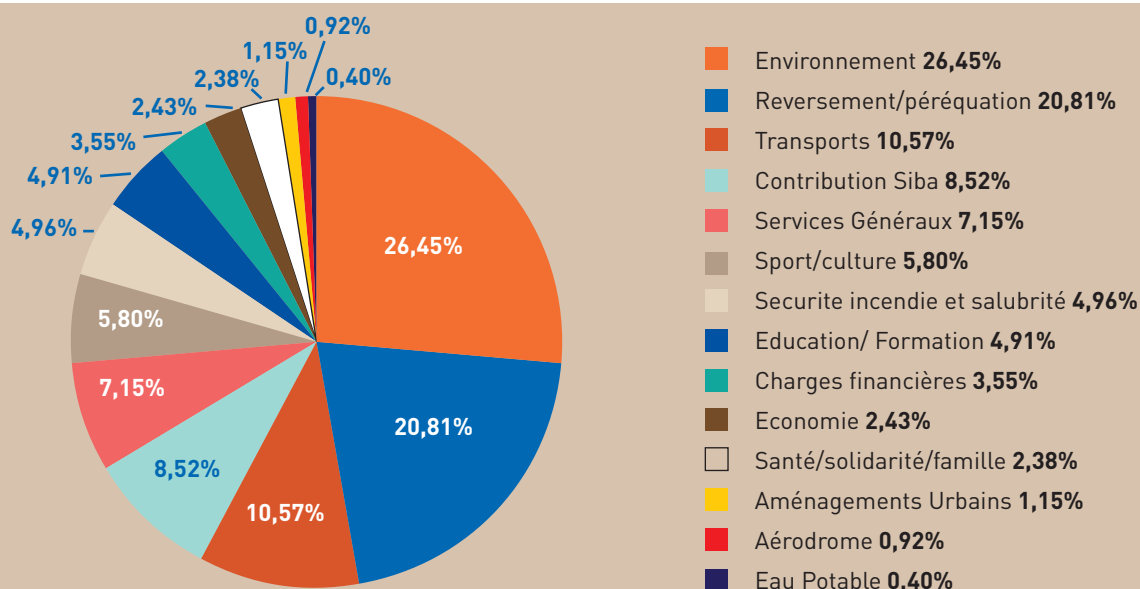
Par ailleurs, il a été consacré, au cours de l'année 2018, plus d'un million d'euros au titre de l'action sociale regroupée sous la fonction prévention/solidarité/famille.

Les aménagements urbains, l'économie, l'eau potable, ainsi que l'aérodrome complètent les dépenses réelles de fonctionnement.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2018 PAR FONCTION (montants en € avec neutralisation des subventions d'équilibre)



	MONTANT	%
ENVIRONNEMENT	13 784 110,98 €	26,45%
REVERSEMENT/PEREQUATION	10 849 124,00 €	20,81%
TRANSPORTS	5 510 217,26 €	10,57%
CONTRIBUTION SIBA	4 441 216,00 €	8,52%
SERVICES GENERAUX	3 725 263,00 €	7,15%
SPORT/CULTURE	3 021 737,00 €	5,80%
SÉCURITÉ INCENDIE ET SALUBRITÉ	2 583 837,00 €	4,96%
EDUCATION/ FORMATION	2 561 428,50 €	4,91%
CHARGES FINANCIERES	1 851 791,12 €	3,55%
ÉCONOMIE	1 264 060,81 €	2,43%
SANTE/SOLIDARITE/FAMILLE	1 238 270,00 €	2,38%
AMENAGEMENTS URBAINS	598 860,00 €	1,15%
AÉRODROME	482 080,17 €	0,92%
EAU POTABLE	210 129,26 €	0,40%
TOTAL	52 122 125,10 €	100 %



LES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



Le classement par fonction des dépenses d'équipement réalisées varie fortement d'un exercice sur l'autre dans la mesure où il dépend des projets financés ou portés, ainsi que du rythme de leurs avancements respectifs.

L'exercice 2018 a été particulièrement marqué par les aménagements urbains (pôles d'échanges multimodaux, voiries, giratoires à hauteur de 10 M€ et par la livraison de trois écoles (Victor Hugo à La Teste de Buch, Moulleau à Arcachon et Delta au Teich) pour environ 8 M€.

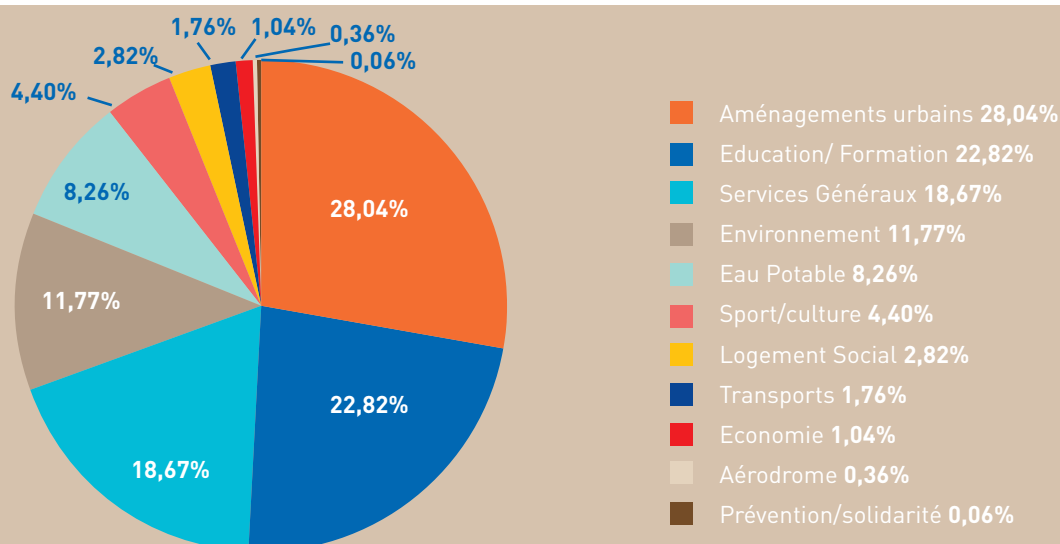
Ces deux domaines d'intervention représentent la moitié des crédits consommés sur l'exercice.

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2018 PAR FONCTION (montants en € avec neutralisation des subventions d'équilibre)



	MONTANT	%
AMÉNAGEMENTS URBAINS	10 018 703,94 €	28,04%
EDUCATION/ FORMATION	8 151 824,79 €	22,82%
SERVICES GENERAUX*	6 672 198,17 €	18,67%
ENVIRONNEMENT	4 203 843,91 €	11,77%
EAU POTABLE	2 952 014,42 €	8,26%
SPORT/CULTURE	1 571 556,12 €	4,40%
LOGEMENT SOCIAL	1 007 600,00 €	2,82%
TRANSPORTS	628 042,69 €	1,76%
ECONOMIE	372 762,94 €	1,04%
AERODROME	128 736,41 €	0,36%
PREVENTION/SOLIDARITE	21 248,40 €	0,06%
TOTAL	35 728 531,79 €	100 %

*dont 4 326 000 € de remboursement anticipé d'un emprunt



LES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



D'un montant cumulé de 31 M€, elles sont composées à 25% d'excédents de fonctionnement, fruit d'une gestion maîtrisée, qui ont été définitivement affectés au financement des déficits d'investissement (intitulé « capitalisation » en comptabilité publique) pour 8 M€ et des emprunts pour 62%.

Les reversements de fiscalité (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, droit à déduction de Taxe sur la Valeur Ajoutée d'un délégataire de service public) représentent 9% de ces recettes réelles d'investissement.

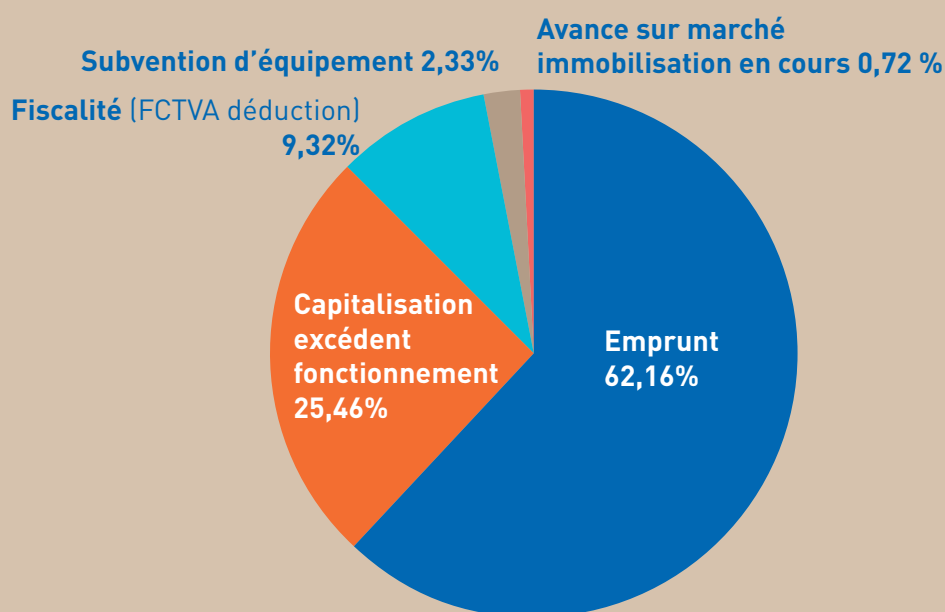
Le solde est complété par quelques subventions d'équipements versées par des partenaires publics (Région Nouvelle-Aquitaine et Département de la Gironde) pour 724 163 € (soit 2% des recettes réelles d'investissement enregistrées sur l'année 2018).

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2018 PAR NATURE



	MONTANT	%
EMPRUNT*	19 300 999,92 €	62,16%
CAPITALISATION EXCÉDENT FONCTIONNEMENT	7 905 634,17 €	25,46%
FISCALITÉ (FCTVA, déduction)	2 894 983,39 €	9,32%
SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT	724 163,31 €	2,33%
AVANCES SUR MARCHÉ IMMOBILISATIONS EN COURS	223 129,81 €	0,72%
TOTAL	31 048 910,60 €	100%

*dont 4 326 000 € de prêt adossé au remboursement anticipé d'un emprunt



LES AFFAIRES JURIDIQUES ET LA COMMANDE PUBLIQUE



CONSEIL ET EXPERTISE JURIDIQUES



- Contrôle des délibérations et annexes.
- Mise en place de la réglementation générale sur la protection des données.
- Gestion des Commissions d'Appels d'Offres et des jurys.
- Transfert de compétences au SIBA.

AFFAIRES JURIDIQUES SUIVIES



- Sinistres DO contrat de partenariat.
- Sinistres écoles.
- Contentieux BLF impression.
- Référé expertise dossier eau potable.
- Procédure transactionnelle avec Equalia relative aux pertes d'exploitation et action récursoire.
- Procédure transactionnelle école Jules Ferry.
- Procédure transactionnelle école Moulleau.
- Procédure transactionnelle Pôle Environnement.
- Mise en place d'un règlement portant sur l'attribution de fonds de concours aux communes.

DOMANIALITÉ



- AOT Zodiac Data Systems.
- Cession des terrains eau potable.
- Contractualisation avec les opérateurs de téléphonie.
- Mise à disposition des terrains.
- BEA Esturgeonnière.
- Exploitation des forages de géothermie.
- Suivi domanialité des ZAE.
- Gestion des dossiers avec le Conservatoire du Littoral.
- Gestion des autorisations Aqualand.

LES ARCHIVES LA DOCUMENTATION



- Tri, classement, reconditionnement de 250 mètres linéaires – 29 mètres linéaires détruits.
- 274 mètres linéaires d'archives externalisées chez le prestataire de stockage.
- Poursuite de l'archivage électronique.
- 190 articles et sommaires numérisés, diffusés par lettre d'information bi-hebdomadaire.
- 13 recherches documentaires et archivistiques.

LES ASSURANCES



- Dommages aux biens : 7 sinistres,
- Responsabilité civile : 11 sinistres,
- Flotte automobile : 22 sinistres,
- Protection juridique : 5 dossiers.

Sinistralité stable sur l'ensemble de la COBAS, tous lots confondus.

Relance et notifications des marchés d'assurances (dommages aux biens, responsabilité civile et responsabilité civile aérodrome, flotte auto, protection juridique et protection fonctionnelle) pour la période 2019-2023, en collaboration avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage, le Cabinet Julien.



LES ACHATS



- Une stratégie d'achats relative aux Contrôles Réglementaires des Bâtiments (CRB) de la COBAS a été mise en place. Celle-ci a consisté à comparer les deux solutions envisageables : une ou des consultation(s) réalisée(s) par la COBAS et l'offre de l'UGAP relative aux CRB. Ce comparatif a également permis une remise en cause du besoin et, par conséquent, de modifier le périmètre des CRB utiles à la COBAS. En effet, des contrôles supplémentaires ont été détectés sur différents sites. La solution relative à l'offre de l'UGAP a été retenue car moins onéreuse et moins chronophage pour les services concernés de la COBAS.
- Les moyens de la collectivité sont maintenus dans le cadre de marchés publics (plusieurs) attribués à différents opérateurs économiques. Une stratégie a été mise en place afin d'optimiser le nombre de ces contrats et, par conséquent, le temps dévolu au suivi de ceux-ci par les agents de la collectivité. Cette réflexion s'est notamment centrée sur le plan de charge des services intervenant dans la démarche, le coût de la procédure Achats (mobilisation des moyens humains) et la gestion logistique du déploiement des procédures. La mise en concurrence par marché subséquent dans le cadre de l'accord cadre de l'UGAP est planifiée au 1^{er} semestre 2019 afin de disposer d'éléments financiers de comparaison.

- Une réunion du réseau des acheteurs de la COBAS s'est tenue courant juin 2018. Elle a permis de présenter aux différents personnels intervenant dans le processus de la Commande Publique les points suivants : obligation de rejeter les plis sous forme papier au 1^{er} octobre 2018, présentation du Document Unique de Marché Européen (DUME), présentation du résultat de la stratégie d'achats relative aux contrôles réglementaires, contraintes liées à la réception dans les marchés publics de travaux.
- Les registres des délibérations des Conseils Communautaires de la COBAS, qui sont régulièrement consultés, se présentent sous forme papier. Cette utilisation répétée de ces registres, dont les plus anciens sont datés de la fin des années 1940, ne permet pas de garantir leur longévité. Dans le cadre d'un sourcing, la numérisation de ces registres a été envisagée avec un des prestataires du secteur du Handicap (ESAT et Entreprises Adaptées). Les différents échanges ont permis d'obtenir une offre technique et financière très intéressante pour la Collectivité. La réponse technique apportée est supérieure au besoin de la Collectivité et a permis une économie sur la redevance AGEFIPH d'environ 1 000 €.
- L'utilisation de la plateforme de vente aux enchères AGORASTORE a permis de percevoir les sommes suivantes :

RÉPARTITION DES VENTES PAR CATÉGORIE / NOMBRE DE PRODUITS entre le 01/01/2018 et 31/12/2018



	% des ventes	Montant des ventes
Divers	3,60%	1 956,75 €
Mobilier	13,82%	7 501,20 €
Travaux publics	46,11%	25 028,00 €
Véhicules	5,22%	2 832,05 €
Voirie / assainissement	31,25%	16 962,37 €
TOTAL		54 280,37€

LES MARCHÉS PUBLICS



91 marchés notifiés.

Les principales actions de la COBAS en 2018 concernant la modernisation de son système d'informations sont :

- La mise en production de la nouvelle architecture informatique du Pôle Environnement (salle informatique fibrée, réseau wifi maillé sur l'ensemble des bâtiments),
- La mise en production d'un réseau informatique Wifi et filaire à l'Office de Tourisme du Teich,
- La migration des derniers serveurs 2003 vers des serveurs nouvelle génération (Aérodrome, BASSIN Formation),
- Le maquetage d'une solution de virtualisation de terminaux qui équipera BASSIN Formation,

- La création d'une base de données SIG dynamique pour préparer le développement d'une application mobile dédiée à la collecte des déchets sur le territoire de la COBAS.

Le Système d'information de la COBAS bâti sur une architecture multi-sites FON + MPLS, est désormais constitué de 250 PCs, 23 serveurs physiques ou virtuels gérant les différents domaines, 2 NAS de stockage pour une volumétrie globale maximale de 30 To.



COBAS 



Communauté d'Agglomération
Bassin d'Arcachon Sud

www.agglo-cobas.fr

2, allée d'Espagne
33311 Arcachon cedex
Tél. : 05 56 22 33 44
Fax : 05 56 22 33 49

Directeur de la publication :
Marie-Hélène DES ESGAULX

Rédaction : Services COBAS

Conception : Bleu Grizzly

Crédits photos :
Alain Vacheron, Service COBAS,
J.-C. Lauchas, I-Stock